



«La Constitution du Royaume du Maroc de 2011 a consacré le droit au logement et l'a rattaché au droit à l'eau, à un environnement sain, aux soins et à la protection sociale. A cet égard, nous avons accompli bon nombre de réalisations grâce à notre volonté politique et à l'adoption d'une approche fondée sur la capitalisation des droits humains et la consolidation de l'intégration urbaine.

D'un autre côté, Nous avons mis en chantier une politique de développement urbain, durable et globale, dont les fondements essentiels sont la promotion du développement humain et le renforcement de la cohésion sociale et spatiale. A la faveur d'une démarche proactive et prospective, Nous avons, par ailleurs, procédé à l'élaboration d'une politique urbaine nationale renouvelée, et à la mise en œuvre de la politique de la ville, adoptée en 2012.»

**Extrait du message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI
aux participants du 2^{ème} forum ministériel arabe sur le logement et le développement urbain,
tenu à Rabat, le 21 décembre 2017**

Panorama

ELUS, INSTITUTIONS,
SOCIÉTÉ CIVILE...

LES ESPACES

VERTS URBAINS DE

L'ORIENTAL INTERPELLENT

TOUS LES ACTEURS



Par **Khalid NABIL**
Architecte DPLG - Urbaniste
Ingénieur

5

Repères

OASIS ET JARDINS DE FIGUIG :
VERT AGENCÉ ET JAUNE DORÉ
POUR SÉDUIRE

Par **Jamal HADDADI**

Professeur & chercheur,
Faculté des Lettres de
l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda



62

UN OBJECTIF CLAIR À BERKANE :
DÉDIER 355 HECTARES
AUX ESPACES VERTS

Par **Houria MEDIOUNI**

Chef de Service / Environnement,
Stratégies et Programmes de
Développement - Province de Berkane



66

ÉDITORIAL

Aujourd'hui, développer nos espaces
verts urbains c'est aussi mieux gérer
nos ressources hydriques

4

M. Mohamed MBARKI
Directeur Général de l'Agence de l'Oriental

REPÈRES

De la création à la gestion des espaces
verts ; une affaire de tous les Oujdis
Ali KHARROUBI
Journaliste

7

Le Parc Écologique et récréatif :
un poumon vert pour Oujda

11

Sanae ERROCHDI
Docteure en Biologie, Univesitaire

DOSSIER

La réflexion sur le Parc Écologique d'Oujda
s'appuie sur une profession de foi
Soumaya SAMADI

15

Docteure en Architecture du Paysage
Architecte et Experte Consultante
(Landscape & Design)

FOCUS

Lalla Aïcha, le Parc Municipal
de tous les loisirs d'Oujda

23

Ali KHARROUBI
Journaliste

Le Parc Lalla Meryem,
un jardin botanique,
une œuvre plastique...
et politique

27

Abdennabi KETOUY
Artiste plasticien de l'Oriental

Les arbres d'alignement
de la ville d'Oujda

30

Noureddine KOUDDANE
Universitaire, auteur de plusieurs études
dédiées au patrimoine arboré urbain

ÉCLAIRAGE

L'espace vert en ville,
un besoin puissant
et historique de la psyché collective

33

Philippe MICHEL
Ingénieur et conseil en communication

ZOOM

Un Parc Ornithologique
sur la lagune de Marchica,
carrefour d'oiseaux migrateurs

38

Said AZAOUAGHE
Coordinateur de l'Unité Régionale
du GREPOM dans l'Oriental

REPÈRES

Le Parc de la Ligue Arabe,
espace historique
et nouvelle attraction
de Casablanca

42

Aziz DIOUF
Journaliste

L'initiative
et la gestion
privées au service
d'un jardin historique,
enchanteur et mystique
de Marrakech

46

Mohamed MOKADDEM
Architecte

Sidi Yahia,
dit «Moul Annakhlates»
pour ses palmiers,
un parc très particulier

51

Aimen ZIZI
Directeur de l'Agence Motivenco,
militant du patrimoine naturel

Transformer
les forêts urbaines
et périurbaines
en espaces paysagers
et récréatifs

54

Mohamed EL KHALLOUFI
Chef de Service
Partenariat pour la Conservation
et le Développement
des ressources naturelles
Direction Régionale
des Eaux et Forêts de l'Oriental

Sidi Maâfa,
la forêt qui domine
Oujda et met la ville
au contact direct
de la nature

58

Youssef HAMMOUZAKI
Ingénieur d'Etat
des Eaux et Forêts
Directeur Régional
des Eaux et forêts
de l'Oriental



AGENCE DE
L'ORIENTAL

Oriental.ma

Directeur de Publication : Mohamed MBARKI

Secrétaire de Rédaction : Saïda MAHIR • Conception et réalisation : TOPIC • Coordination sur place : Ali KHARROUBI

Traduction vers l'arabe : Abadr EL MRINI • Supervision en langue arabe : El Kébir HANNOU

Dépôt légal : 2018PE0068 • ISSN : 2657-2788 • Agence de l'Oriental : 13, rue Mohamed Abdou, 60 000 - Oujda

Tél. : (+212) 5 36 70 58 68 • Fax : (+212) 5 36 70 58 52 • Site web : www.oriental.ma

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Éditorial

Aujourd'hui, développer nos espaces verts urbains c'est aussi mieux gérer nos ressources hydriques

Depuis plusieurs décennies, l'habitat économique et le bétonnage des espaces urbains qui l'accompagne ont dominé la croissance urbaine. Cela a certes permis de prévenir le déficit en habitat social, mais aussi produit des quartiers sans âme, aux très rares espaces verts et à l'esthétique dépréciée. A Oujda, comme dans la plupart des villes, les extensions urbaines ont laissé peu de place aux espaces verts, généralement prévus sur des espaces résiduels.

Depuis l'accession au trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, une grande attention a été accordée aux espaces publics urbains, particulièrement aux espaces verts.

Ainsi, à Oujda, «l'Eco-Parc», premier grand parc urbain depuis l'Indépendance, a été conçu en 2016 en espace récréatif dans une zone de forte urbanisation. Cette rupture dans le développement urbain est conçue pour la détente comme un grand espace écologique : espèces végétales appropriées, énergie solaire, arrosage au goutte-à-goutte depuis la station d'épuration par recyclage des eaux usées de la ville... Ceci fait de cet équipement un exemple de durabilité qui a motivé la présente publication.

Celle-ci intervient justement après les Hautes Instructions royales sur l'économie de l'eau qui a suivi le plan d'urgence exceptionnel du gouvernement marocain pour faire face aux nombreux impacts du déficit pluviométrique en cette année 2022.

Pour autant, l'espace vert n'est pas banni ! Sous l'impulsion royale, il s'agit de le concevoir intelligemment pour améliorer notre ratio d'espaces verts urbains par habitant.

Au-delà des exemples de parcs prestigieux, cette publication explique notre décision de faire appel à la créativité des jeunes architectes et paysagistes de l'ENA encadrés par leurs enseignantes pour innover dans ce domaine. Quelques parcs présentés ici illustrent un large éventail de profils, choisis à travers le monde pour leur diversité et leur originalité.

Les parcs marocains d'aujourd'hui prolongent une tradition et des savoirs multiséculaires, en y intégrant des avancées technologiques qui optimisent leur mise en œuvre et leur maintenance. Cette historicité bonifiée sans cesse par l'innovation et les priorités sociétales renouvelées permet d'inscrire les parcs publics du Royaume parmi les manifestations du Nouveau Modèle de Développement dont ils déclinent les valeurs dans nos villes et autour d'elles.

L'Oriental offre désormais pratiquement toutes les sortes de parcs. Figuig et les oasis du Sud de la Région sont des villes-jardins où les plantations s'épanouissent à l'ombre des palmiers dattiers et partagent avec eux les subtiles modes d'irrigation historiques toujours en vigueur.

Nador propose sur la lagune de Marchica le plus grand parc ornithologique du pourtour méditerranéen, idéalement placé sur le parcours habituel des oiseaux migrateurs venus d'Europe.

Oujda regarde avec passion son Parc Lalla Aïcha, ouvert en 1930 uniquement comme un lieu de promenade, complété aujourd'hui d'équipements de sport et de divertissement.

Le long de la muraille, le Parc Lalla Meriem offre son calme, son petit théâtre de plein air et son Musée des armes traditionnelles.

L'Agence de l'Oriental contribue aux réalisations nouvelles et aux projets novateurs à l'appel des collectivités, comme à Taourirt, dans le cadre de son programme «Renforcement des Identités Urbaines».

Les espaces verts urbains pourraient puissamment contribuer à faire émerger une urbanité nouvelle.

Les aménagements d'aujourd'hui renouent d'abord avec notre grande tradition et l'installent dans une modernité maîtrisée.



Elus, institutions, société civile... les espaces verts urbains de l'Oriental interpellent tous les acteurs

*Khalid NABIL
Architecte DPLG - Urbaniste
Ingénieur*

Eu égard aux espaces verts, les villes de la Région présentent de grands déficits quantitatifs et des faiblesses dans les processus (décision, conception, financement, entretien...). On peut se contenter de ce constat, mais aussi montrer que d'autres démarches sont possibles, qui conduisent à des modes d'élaboration différents, des concepts imaginatifs nouveaux... et au final aboutissent à des projets novateurs originaux. Ces novations possibles doivent interpeler les institutions et l'Agence de l'Oriental s'y intéresse.

La création d'un Parc Écologique à Oujda a offert l'opportunité de lancer et entamer un débat.

L'initiative prise par l'Agence de l'Oriental a montré que la sollicitation d'experts (voire tout simplement ici d'étudiants en architecture de l'Ecole Nationale d'Architecture) permettait de dégager des lectures diverses, variées dans les thématiques comme dans leurs traitements, mais surtout originales par leurs approches. A partir de celles-ci vont s'esquisser in fine des solutions novatrices, originales et séduisantes⁽¹⁾.

Les Orientations Royales éclairent les objectifs à satisfaire et pose une philosophie de l'action

Le cas de l'actuel Parc Écologique récréatif d'Oujda ne pose pas aujourd'hui un problème de fréquentation en soi ; chaque fin de semaine, les familles l'empressent de cris d'enfants et ses équipements sont alors amplement utilisés.

On peut y voir son succès propre, mérite, mais aussi tout autant la faiblesse des alternatives offertes aux citoyens d'Oujda, les jeunes parents surtout.

Par contre, dans l'article générique dédié ici aux espaces verts d'Oujda⁽²⁾, on mesure l'indigence quantitative globale de l'offre et ses causes sont évoquées. Elle est telle que les faiblesses qualitatives en paraissent masquées.

En fait, nombre de projets d'envergure envisageables a priori se sont transformés au fil des années au profit d'opérations immobilières, tandis que des espaces verts à l'échelle des quartiers se réduisaient comme peau de chagrin. Au final et globalement, les ratios d'espaces verts par habitant ont fondu d'année en année au point d'en devenir caricaturaux.

Berkane fait exception ; là une stratégie a été bâtie pour une décennie, des partenaires associés à sa conception et son financement, et des objectifs ambitieux fixés dès l'origine. Les ressources humaines et logistiques sont prévues.



> Panorama

De fait, les espaces verts urbains progressent ici sans cesse en superficie comme en qualités (de par leur conception, les plantations nouvelles d'essences appropriées, les équipements, etc.), et sont portés par la dimension écologique de la démarche. Berkane montre donc qu'inverser une tendance pourtant établie sur plusieurs décennies est possible.

En ce domaine, les Orientations Royales sont pourtant claires et valorisent le concept de «durabilité», qui, pour les villes, se décline en «environnement vivable» via les transitions écologique et énergétique afin que le développement économique et social préserve la possibilité de satisfaire les besoins des générations futures.

La «durabilité» est en effet l'une des clés du développement voulu pour le Royaume ; par les nombreuses fonctions qu'ils assurent, les espaces verts urbains en font évidemment partie pour peu qu'ils soient en quantité suffisante et de conception appropriée.

Stimuler la réflexion, appuyer les initiatives et soutenir les réalisations

Appelée par son Dahir de création à proposer souvent, à soutenir toujours, des projets de «développement économique et social» sur tout le territoire régional, l'Agence de l'Oriental est sensible à la problématique des espaces verts urbains dont l'urgence est partout signalée. D'ailleurs, son soutien financier à plusieurs réalisations d'envergure a permis de les mener à bien.

Dans ce numéro dédié de la Revue Oriental.ma, des opérations marocaines majeures sont présentées, notamment dans l'Oriental, avec le contre-point de réalisations en différents endroits du monde pour montrer à quel point les conditions qui conduisent à créer de vastes espaces verts aux thématiques multiples sont très variées.

Ces interventions aboutissent à des réalisations d'une grande diversité et prolongent souvent l'histoire locale des lieux dans lesquelles elles s'établissent. Cet ancrage dans la mémoire collective génère une véritable adhésion, aussi rai-

sonnée qu'affective, autant rationnelle que culturelle, de la part des populations locales ; de plus, l'authenticité et cette résonance historique attirent par nature le visitorat étranger.

Le Maroc n'est pas exempt de modèles novateurs pour leur époque.

Ainsi, on réhabilite et rénove aujourd'hui avec un grand respect pour leurs conceptions initiales certaines réalisations de la période du protectorat, comme le Parc de la Ligue Arabe à Casablanca⁽³⁾ ou les Jardins Majorelle à Marrakech⁽⁴⁾.

On peut aussi souligner le cas de Hay Ryad à Rabat, réalisation unanimement considérée aujourd'hui comme une référence, dont l'aménageur conçut et développa son Schéma Directeur des Plantations, un document inconnu jusqu'alors, à une époque où planter était pourtant l'apanage des seules collectivités territoriales⁽⁵⁾.

D'abord, partager les expériences et diffuser les savoirs

Les difficultés régionales ont notamment leurs origines dans divers déficits de savoir-faire. Les premiers champs concernés sont sans doute l'élaboration des décisions et les conceptions.

Pour les combler, la sensibilisation et l'apport d'informations et d'expertises sont des avancées. Cette démarche souhaitable peut et doit concerner tous les intervenants en situation de contribuer aux actes qui conduisent à la création, à la réhabilitation ou à l'entretien des espaces verts urbains.

Ce numéro dédié de Oriental.ma est un pas en ce sens.

1- Voir l'article «La réflexion sur le parc écologique d'Oujda s'appuie sur une profession de foi» par Soumaya Samadi, ci-après page 15.

2- Voir l'article «De la création à la gestion des espaces verts ; une affaire de tous les Oujdis» par Ali Kharroubi, ci-après page 7.

3- Voir l'article «Le Parc de la Ligue Arabe, espace historique et nouvelle attraction de Casablanca» par Aziz Diouf, ci-après page 42.

4- Voir l'article «L'initiative et la gestion privées au service d'un jardin historique, enchanteur et mystique de Marrakech» par Mohamed Mokaddem, ci-après page 46.

5-Voir l'encadré de la rédaction titré «Hay Ryad à Rabat, les Jardins de la Capitale», ci-après page 36.





De la création à la gestion des espaces verts ; une affaire de tous les Oujdis

Ali KHARROUBI
Journaliste

Oujda est la capitale régionale de l'Oriental, une métropole économique et administrative ; elle doit tenir son rang et donc se montrer attractive et accueillante. Ses habitants doivent être les premiers à bénéficier d'un bien-être et d'un art de vivre élevés ; ils en seront les ambassadeurs ! Les espaces verts de loisirs et de détente accessibles, élégants, et agréables sont des facteurs sociétaux d'harmonie, de citoyenneté et de culture écologique. Pas de modernité urbaine perceptible sans eux.

Dès la moitié des années 1960, la ville d'Oujda allait connaître une extension importante de son périmètre urbain.

Réussir le pari environnemental : vers une politique urbaine

Une trentaine d'années auparavant, la ville était encore très réputée pour la diversité des exploitations agricoles attestantes qui lui conféraient quasiment le statut d'une ville verte avant l'heure, paisible, harmonieuse et calme. Ce portrait couramment répandu dans la littérature ne prenait bien sûr pas en considération les mutations qui allaient affecter la société marocaine par la suite. La ville allait subir de plein fouet les conséquences de l'urbanisation galopante et voir soudainement exploser de manière anarchique la création de nouveaux quartiers au détriment de l'équilibre initial entre le bâti et les espaces verts que les anciens avaient su créer et préserver. La capitale de l'Oriental, ville millénaire, dont la population avoisine désormais

500 000 habitants, dégage l'image d'une ville qui se désertifie grâce ou à cause de plusieurs paradigmes. Les mutations, a contrario des politiques de mise à niveau et des efforts de relance urbanistique et immobilière, n'ont pas apporté la cohérence convoitée par

les schémas urbanistiques. Que faire alors pour redresser la barre et inscrire les visées environnementales parmi les objectifs des efforts consentis et des budgets engagés, pour faire d'Oujda une vraie capitale prospère et où il fait beau et bon vivre ?



Les parterres du Parc Lalla Aïcha



En centre-ville d'Oujda, les espaces verts constituent de véritables lieux d'agrément

Les réponses sont multiples car les alternatives le sont également. Toutefois, elles doivent s'appuyer sur une connaissance précise du patrimoine végétal de la ville, sur l'introduction de nouvelles variétés ornementales, et prendre en compte les changements climatiques et les aspirations de la population.

L'inventaire réalisé au niveau du périmètre périurbain comptabilise 1 042 hectares de forêts, mais la ville n'offre qu'une centaine d'hectares à ses habitants, répartis entre forêt urbaine (boisement), berges, jardins et équipements sportifs.

Oujda dispose également de 120 kilomètres linéaires de plantations d'alignement. Au total, le patrimoine vert de la ville représente une surface de moins de 16% de sa superficie globale, avec un manque à combler de 500 hectares pour respecter les standards couram-

ment admis. Rattraper un tel retard nécessite des interventions étalées dans le temps pour réussir l'harmonie écologique souhaitée.

Par ailleurs, la ville a connu un accroissement de 75% de sa superficie au cours des cinquante dernières années, mais le ratio de la superficie des espaces verts rapporté au nombre d'habitants ne cesse de régresser.

Ainsi, le patrimoine vert d'Oujda est passé de 37,9 hectares au début du XX^{ème} siècle à plus de 100 hectares aujourd'hui, soit une augmentation de plus de 50%. «*Il n'en demeure pas moins que l'on assiste à une dégradation de ce secteur par rapport à l'évolution urbanistique de la ville*» précisent Noureddine Kouddane, Ouafae Mokhtari et Zakaria Msilih, chercheurs universitaires et ingénieurs au service des espaces verts de la Commune d'Oujda.

Les espaces verts d'Oujda en quelques chiffres...

Selon ces experts, en un demi-siècle, le rapport entre les surfaces traitées en espaces verts et la superficie globale de la ville est passé de 0,06 à 0,01 et le ratio d'espace vert par habitant a chuté de 4,75 à 1,93 mètre carré ; il s'est donc divisé par plus de deux !

La croissance démographique, l'exode rural, le manque de sensibilité et d'intérêt pour les espaces verts sont quelques facteurs explicatifs majeurs de cette dégradation.

Par contre, les plantations d'alignement sont en développement sensible, notamment ces dernières années ; leur linéaire cumulé a pratiquement doublé, ce qui traduit une volonté réelle de développer ce type d'espaces verts, surtout au long des voiries nouvelles.

L'examen visuel du plan de la ville dégage une impression d'espace minéral et plutôt désertique, ce qui traduit un déséquilibre entre le développement des constructions urbaines et la présence d'étendues vertes, confirmant les faiblesses de la planification de la ville. Ainsi, le centre-ville où est concentrée la majorité des espaces verts, est surtout l'œuvre de la période du protectorat. Ces espaces y sont en nombre très faible mais leur superficie est très importante, alors que les nouveaux jardins, de petite taille, sont éparpillés dans des quartiers d'habitat très dense. De fait, la superficie de chaque type d'espace vert par rapport à l'effectif total et à la population semble abondante. L'étude de la typologie de ces espaces permet de distinguer :

- 6 200 m² en carrefours plantés ;
- 2 991 m² d'esplanades ;
- 189 922 m² pour les jardins d'accompagnement ;
- 43 150 m² de jardins des habitations collectives ;
- 61 570 m² dédiés aux jardins publics ;
- 160 000 m² traités en parcs ;
- 200 m² de parkings plantés ;
- 99 600 m² pour les pépinières ;

- 15 947 m² en places publiques ;
- 8 900 m² sont constitués des refuges axiaux ;
- 1 500 m² correspondent aux squares.

Ce qui donne un total de plus de 65 hectares en ajoutant les nouvelles réalisations.

Toujours selon l'étude réalisée par ces trois chercheurs, présentée lors d'un colloque organisé à la Faculté des Sciences de l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda sous la houlette du Professeur Azzouz Boukroute, le patrimoine végétal d'Oujda est dominé par les parcs et les jardins d'accompagnement, alors que les squares - équipements importants pour la vie des citoyens - ne représentent que 2% de la totalité des espaces verts.

Il en va de même pour les esplanades, carrefours, places et parkings, qui constituent normalement des points forts de l'aménagement et de l'agrément des unités urbanistiques : ils sont ici actuellement réduits au minimum.

Mais il faut bien aussi constater que la centaine d'hectares d'espaces verts dispersés en ville ne répond pas à toutes les attentes écologiques de l'habitant d'Oujda.



Les places abondamment arborées aux plantations bien entretenues sont surtout l'apanage du centre urbain historique

Les principales espèces recensées dans la ville d'Oujda

L'étude réalisée en 1996 par Messieurs Merini et Boukroute a porté sur 5 042 individus. Ils appartiennent à 15 familles différentes réparties en 22 espèces, dont principalement :

- les césalpinoïdées, plus de 36% de l'effectif, qui comporte des arbres et arbustes (dont le caroubier) abondants sous les tropiques et présents en ornementation dans les espaces verts du pourtour méditerranéen où ils fournissent une ombre appréciée ;
- les anacardiées, 22% de l'ensemble, dont la sous-famille la plus connue est probablement celle des pistachiers, est une famille très présente dans les zones tempérées, notamment les pays méditerranéens ;
- les palmacées, près de 15% du total, ou arénacées, qui regroupe les variétés de palmiers symboliques des paysages méditerranéens et tropicaux ;
- les rutacées, environ 9% des plantes d'alignement, comportant notamment les arbres à agrumes, bien connus dans l'Oriental.

Ces quatre familles représentent 82% du peuplement.

Moins de deux mètres carrés par habitant est très inférieur à la moyenne requise. Le déficit à combler serait de 500 hectares, ce qui devrait se faire de façon équilibrée avec une meilleure répartition spatiale, en concentrant les efforts dans les quartiers dépourvus mais également en favorisant les types d'espaces verts qui ne sont pas valorisés. Ce déficit pourrait notamment être réduit en renforçant l'effort consenti en matière de plantations d'alignement. Les travaux de valorisation des bordures de l'Oued Isly sont un exemple à valeur de modèle qu'il faudrait dupliquer.

Qui gère quoi ? Avec quels moyens ?

Pour ce qui concerne la gestion de ces espaces verts, c'est la Municipalité qui s'en charge.

> Repères

Elle prend soin d'impliquer les autres Conseils élus, à l'instar du Conseil préfectoral et du Conseil régional, auxquels reviennent la création et l'entretien des espaces verts. Reste à coordonner leurs interventions et à assurer des ressources de financements stables.

Le financement mobilise trois rubriques budgétaires : l'achat de plantes et semences, l'entretien des espaces verts et le renouvellement du petit matériel. La principale ressource financière dédiée est le budget général de la Commune, dont elle représente 1% du budget de fonctionnement, à l'encontre d'une note ministérielle qui préconise un ordre de grandeur de 7 à 10% de ce budget.

Cette ressource est enrichie d'apports extérieurs, comme ceux de l'Agence de l'Oriental pour les entrées Ouest et Nord de la ville ou pour la voie de contournement.

Politique écologique inclusive et charte écologique

Pour assurer un développement paysager approprié, une nouvelle donne environnementale passerait impérativement

par le recours à une approche inclusive. De même, le maintien d'un équilibre réfléchi entre les espaces dégagés et le bâti ne pourra aboutir sans une coordination entre les autorités locales, les Conseils élus, l'Agence Urbaine, les amicales de quartiers et les associations engagées dans la pérennisation des actions environnementales. C'est indispensable pour maîtriser la poussée du béton et du bitume de façon consensuelle et avec l'appui des populations, mais aussi pour asseoir une politique qui devra s'articuler autour de deux attentes.

La première se rapporte à une vision à long terme avec mise en place d'une charte écologique urbaine. Elle devrait tracer les contours d'une future mise à niveau de la ville - respectant l'environnement et les directives d'aménagement - indispensable pour préparer la ville des générations futures ; in fine, pour leur assurer un bon vivre à Oujda en ayant conscience que le bien-être à venir est au moins aussi important que le bien-être actuel. Autour de cette charte tous les intervenants pourraient apporter leurs pierres à l'édifice.

Quant au deuxième axe, il est pratique et s'articule autour de cinq priorités :

- création de nouveaux espaces verts ;
- entretien de espaces existants ;
- développement des outils juridiques, avec la conception et la mise en oeuvre d'un Plan d'Occupation des Sols ;
- développement des moyens financiers en augmentant les budgets consacrés aux espaces verts tout en s'adaptant aux nouvelles orientations retenues ;
- création d'une éco-citoyenneté pour ancrer la responsabilité du citoyen.

La sauvegarde des espaces verts n'est pas uniquement du ressort de l'administration. Elle interpelle aussi ceux qui bénéficient de ces espaces pour leurs loisirs et leur détente et le citoyen citadin doit être impliqué dans la préservation, la création et l'entretien des espaces verts. Cette conviction fonde la pertinence de développer une éco-citoyenneté via la multiplication des séminaires, des journées d'études et des campagnes de sensibilisation, non sans introduire dans le système éducatif des projets d'établissements écologiques.



Les abords des remparts, où des espaces verts anciennement installés assurent la transition avec la ville moderne



Le Parc écologique et récréatif : un poumon vert pour Oujda

Sanae ERROCHDI
Docteur en Biologie
Facultés des Sciences d'Oujda et Tétouan

Ce Parc est une avancée régionale majeure, avec des innovations qui n'étaient pas mises en œuvre auparavant dans l'Oriental ; cela lui confère sa valeur de modèle et de référence. Il intègre parfaitement les contraintes actuelles, climatiques comme la faiblesse récurrentes des précipitations, et de pollution, notamment par le choix d'essences végétales fortement absorbantes de gaz carbonique. Cette démarche n'empêche en rien la recherche d'harmonie et d'esthétique, bien au contraire.

Ce Parc, dont les travaux ont été lancés en janvier 2016, avait pour objectifs d'offrir un espace vert et de détente à la population de la ville d'Oujda et de renforcer le rôle social des forêts urbaines. Il vise à améliorer les conditions de vie de la population locale, à renforcer l'attractivité touristique de la ville et à répondre aux exigences sociales et écologiques. Le Parc constitue aussi un poumon vert pour Oujda et un puits de carbone significatif.

Une aubaine écologique à préserver et à débloquent

En multipliant ses espaces verts, la capitale de l'Oriental se lance le défi écologique ; une exigence indispensable pour atténuer les effets de l'avancée du béton et du bitume.

Certes, le challenge n'est pas facile à remporter, mais l'équilibre naturel est indispensable pour renforcer l'attractivité d'une ville qui se veut ouverte sur l'avenir et le monde dans un Royaume qui a fait le choix de la durabilité.



L'aménagement paysager soigné s'anime du bruissement des eaux jaillissantes

> Repères

Pour y parvenir, la ville compte transformer ses espaces dégradés en lieux d'attractivité paysagère.

La réalisation du premier parc récréatif de la métropole, proche de la Technopole et des enseignes internationales, la mise à niveau du Parc Sidi Maâfa (34 millions de Dh investis) et la plantation d'arbres ornementaux urbains sur un linéaire de 25 kilomètres (24 millions de Dh d'investissement) sont les actions-phares à retenir de la décennie écoulée. Ces projets sont la pierre angulaire de la nouvelle vision écologique d'Oujda. Ils s'assignent comme objectif final de doter la ville d'une ceinture verte pour contribuer à adoucir son climat et à atténuer la pollution, non sans soigner la dimension esthétique des réalisations. Le tracé des refuges, les types d'arbres, les systèmes d'arrosage et les banquettes répondent aux exigences du développement durable. «*Nous avons procédé en priorité à une analyse minutieuse des sites pour définir les projets d'ornementation naturelle et les plantations adéquates tout en respectant les multiples contraintes d'une ville en pleine extension et exposée à un déficit chronique en eau*» explique un responsable territorial.

Les bancs et les espaces de repos font partie intégrante d'un mobilier urbain qui se veut confortable et plaisant. Toutefois, ils nécessitent un suivi et un entretien permanents ou, pour une part au moins, régulier. Dans le cadre de cette approche écologique, deux axes ont retenu l'attention des intervenants :

- le premier se rapporte à l'embellissement des pénétrantes de la ville et d'une partie de la rocade sur 35 kilomètres ;
- le second comporte la création d'un nouveau parc récréatif (promenades, activités sportives, détente familiale...), projet développé notamment par les Conseils élus et la Wilaya, avec le soutien financier de l'Agence de l'Oriental, à l'origine de l'initiative.

27 000 arbres de différentes espèces sur 25 hectares

Avec une population qui avoisine le demi-million d'habitants, dont une par-



Parmi les équipements du Parc écologique, les aménagements paysagers pour faciliter la promenade et l'agrément de la volière

tie paupérisée par la crise, le plus dur à réaliser pour ce Parc récréatif est sans doute d'installer et maintenir une grande qualité de prestations, alors même qu'il est difficile et coûteux de l'entretenir en permanence.

Le patrimoine paysager du Parc écologique rassemble 27 000 arbres de différents formes et essences (Pins d'Alep, Thuyas, Pistachiers de l'Atlas, Caroubiers, Phœnix, etc.), ainsi qu'une trentaine d'espèces ornementales constituées de fleurs et arbrisseaux adaptables au climat régional.

De même, ses trois hectares de gazon, ses trois fontaines, son système spé-

cifique d'éclairage, les huit kilomètres de pistes respectueuses de l'environnement, le parking de plus d'un hectare, les ouvrages d'irrigation (bassins et canalisations appuyés d'un système d'irrigation goutte à goutte), la conduite d'amenée des eaux usées traitées (4,9 kilomètres), la station de pompage des eaux, le bassin de stockage et l'unité de filtration et de stérilisation des eaux, nécessitent de grands efforts pour ériger ce Parc en modèle de référence écologique.

Il est le premier parc de l'Oriental à intégrer les ressources non conventionnelles pour son irrigation.

Sa proximité de la station de traitement des eaux usées est déterminante pour en faire le repère de toutes les politiques de réutilisation des eaux épurées dans la région de l'Oriental qui souffre d'une pénurie de ressources hydriques et de précipitations. Les 65 000 mètres cubes traités actuellement chaque jour par la station d'épuration d'Oujda sont une aubaine pour les espaces verts. Malheureusement, ils ne sont pas exploités jusqu'à faire d'Oujda une ville verte enviée, alors même que plusieurs villes du Royaume adoptent des pratiques plus écologiques en valorisant leurs eaux usées épurées. C'est le cas de Casablanca qui vient de lancer un appel d'offres de prestations d'études techniques et de suivi des travaux pour réaliser un programme intégré de réutilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage des espaces verts.

Le Parc récréatif est considéré par les personnes de sensibilité écologique comme le poumon vert de la ville. Beaucoup d'Oujdis le voient comme un lieu privilégié de détente et un cadre approprié répondant aux normes d'ingénierie paysagère. Il prend également en considération l'aspect esthétique et contribue au renforcement du rôle social des forêts urbaines.

Le souhait général est que cette réalisation serve de havre de détente et de centralité environnementale : la référence écologique pour servir d'exemple aux créations de ceintures vertes pour adoucir le climat, atténuer les effets négatifs de la pollution et apporter une forte valeur ajoutée esthétique. En témoignent le traçage des refuges, le choix pertinent des essences végétales, le système d'arrosage, les banquettes et bancs... qui répondent aux exigences du développement durable. Tous ces efforts sont à encourager pour fructifier l'exploitation des ressources non conventionnelles.

Espaces de jeu et volière pour accroître l'attractivité

Des travaux d'embellissement ont été réalisés pour consolider l'attractivité de ce Parc. C'est le cas du renforcement des lampadaires et du matériel de



Le Parc écologique propose également des jeux pour les enfants, cible privilégiée de l'aménagement

pompage à base d'énergie solaire pour assurer les jeux d'eau flottants et l'éclairage nocturne qui permet de prolonger l'ouverture du Parc à une heure tardive lors des nuits estivales.

De même, des équipements pour le fitness ainsi que des aires de jeux pour enfants assurent des joies sans mélange aux plus jeunes et aux amateurs des pratiques sportives concernées. Le matériel mis à disposition est de qualité ; il a nécessité 1,3 million de Dirhams d'investissement dans le cadre d'une convention regroupant les Conseils élus (Conseil Provincial et Conseil Communal) et la Wilaya de l'Oriental.

Pour l'animation et le plaisir, un café et un restaurant attendent preneurs pour être exploités. Ceci dit, ce Parc a besoin d'un bon gestionnaire et d'une équipe de jardiniers, fleuristes et gardiens spé-

cialisés veillant sur les détails qui font la renommée des espaces attractifs.

Et ce n'est pas tout, car le Parc dispose d'une grande volière accueillant différentes espèces d'oiseaux. Ce dôme ornithologique installe l'une des formes de la vie sauvage au cœur du Parc, ce qui attire de nombreux curieux, notamment des enfants en quête de découvertes et de sensations originales. Sous la forme d'un cube métallique, la volière abrite une cinquantaine d'oiseaux, dont des paons, des pigeons, des cailles, des canards, etc.

Pour l'ensemble de ses critères et caractéristiques que le grand parc écologique d'Oujda se veut un acquis important pour la ville car il respecte les normes environnementales, d'ingénierie et d'architecture et prend en considération l'aspect esthétique et écologique.

Les Jardins de Singapour

La «Cité-État» multiplie les réalisations écologiques de bien-être

On les appelle aussi «Jardins botaniques royaux» et ils constituent le poumon vert de la ville. Ici furent plantés les premiers hévéas en Asie. Au cœur de la ville, les Botanic Gardens recouvrent 47 hectares de terrains dont l'acquisition est difficile, convoitée et parmi les plus coûteuses au monde ! L'ensemble est classé au patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 2015. Parmi les attraits remarquables figurent les vastes pelouses à pique-nique, la vallée des palmiers, les arbres tropicaux, les bassins parsemés de fleurs de lotus et 6 hectares de forêt primaire où se côtoient figuiers étrangleurs et banians.

Le joyau des jardins botaniques reste la collection d'orchidées, avec plus de 1 000 espèces de fleurs (et 2 000 hybrides) sur près de 60 000 plantes.

Orchidées tachetées, tigrées, cornues... une profusion que le regard échoue à cerner.

Plus loin, les Jardins de la Baie semblent démesurés ; 50 millions de visiteurs auraient parcourus tout ou partie des 101 hectares. Artificiels, ils présentent 250 000 espèces de plantes rares, souvent en voie d'extinction, des végétaux parmi les plus emblématiques et les plus spectaculaires de la planète. Là, 18 arbres géants (50 mètres de haut) alimentés par l'énergie solaire dominent le parc ; ils sont reliés par des passerelles. Une cascade de 35 mètres sous dôme anime un environnement de nature tropicale exubérante. Les orchidées, broméliacées, bougainvillées et épiphytes fleurissent à profusion. L'accès à tous ces jardins est gratuit.

Le pavillon de musique des Jardins botaniques



Les Jardins de la Baie



Encadré de la Rédaction



La réflexion sur le Parc Écologique d'Oujda s'appuie sur une profession de foi

Soumaya SAMADI

Docteure en Architecture du Paysage

Architecte et Experte Consultante (Landscape & Design)

Un atelier mené à Oujda à l'initiative de l'Agence de l'Oriental a révélé une démarche professionnelle pour rendre nos villes plus habitables et plus agréables. L'auteure, qui l'a piloté, travaille les paysages en plasticienne, comme ses peintures ; en architecte, elle étudie les attentes, des donneurs d'ordre comme des populations, aussi bien que l'histoire des territoires et de leurs rapports passés et présents aux lieux de ses interventions. De la sorte, les espaces verts des urbanités anciennes ou nouvelles ne sont jamais étrangers à la nature qui les abrite.

Durant les deux dernières décennies, une problématique a émergé au point de devenir majeure : la gestion de l'espace. Dans les territoires urbains comme dans le monde rural, les espaces verts et les projets durables font désormais l'objet de grandes attentions pour renforcer l'image d'un Maroc vert. La question paysagère se pose donc avec acuité dans la vision politique.

Ma profession de foi d'architecte et paysagiste

Soucieuse du vécu et de l'avenir de mon pays, passionnée par le dialogue entre architecture et paysage, mon rôle en tant qu'architecte et paysagiste revient à prendre une part de responsabilité pour mieux agir et contribuer à résoudre cette grande problématique : quelle pensée et quelle pratique paysagères adopter pour le Maroc ? Afin de mieux appréhender la thématique et d'assurer un cadre de vie hu-

maniste, je focalise toutes mes activités autour de cette question tout en espérant voir son impact, sa valeur ajoutée et la valorisation de sa place entre recherche, application et carrière.

Dans mon parcours professionnel, je vis une sorte d'effervescence, pensant et ciblant au mieux les actions qui répondent à la vraie problématique de la pensée paysagère au Maroc, notamment la question du bien-être, tributaire d'une bonne compréhension du paysage et du rôle des intervenants dans le vécu humain sur la planète.

Mon point de départ fut le master professionnel européen, d'où j'ai tiré des enseignements relatifs au paysage occidental. Ensuite, j'ai tiré de ma recherche doctorale sur le paysage marocain mon livre «Marrakech, les poétiques du paysage» (Libria, 2013). En dispensant mon cours théorique magistral, la recherche continue me permet de transmettre aux étudiants le savoir sur les histoires, les pensées et les opérations des paysages à travers le monde.

L'Agence de l'Oriental soutient la réflexion et l'innovation

L'École Nationale d'Architecture a accompagné l'initiative de l'Agence de l'Oriental. En accueillant le workshop dirigé par Madame Samadi, en y associant les Autorités, les Conseils élus et la société civile, l'Agence a contribué à la rencontre d'opérateurs de terrain ancrés sur des réflexions académiques novatrices avec les décideurs et des bénéficiaires usagers. Cette approche concertée, recherche de dépassement des pratiques courantes, visait à faire émerger des propositions novatrices et des pratiques plus inclusives, afin que les acteurs concernés s'approprient mieux les réalisations et s'en fassent les ardens défenseurs, éclairés par les savoirs que la démarche diffuse. Les solutions adoptées dans l'Oriental s'en trouveront sans doute beaucoup mieux harmonisées à nos patrimoines matériels et immatériels régionaux.

Elle me permet aussi d'encadrer les projets de fin d'études des futurs architectes. Le côté pratique est dispensé au sein des ateliers d'architecture et de paysage et dans les workshops nationaux et internationaux. Le côté expérimental est relaté à travers mes conférences et mes communications au Maroc et à l'étranger sur la thématique du paysage, adressées aux spécialistes et au large public.

Côté opérationnel, mes interventions en tant que consultante paysagiste sur différents projets donnent lieu à des publications qui assurent le relais notamment vers les décideurs, surtout les réalisations médiatisées.

La conclusion de mes recherches sur la pratique des projets paysagers reconnus et primés, prouve qu'un processus paysager ne peut être efficace et durable que dans la combinaison de deux paramètres majeurs : la justesse d'action, puisée dans des valeurs matérielles, et la sensibilité puisée dans les valeurs culturelles immatérielles liées à chaque contexte, avec une profonde adaptation au milieu, où le centre d'intérêt est toujours l'Homme dans son milieu vivant.

Comme consultante et conceptrice, le travail de terrain me conduit à diagnostiquer au mieux la pratique des projets paysagers.

Il m'oblige aussi à comprendre davantage les contraintes et les difficultés du système en charge de gérer la politique paysagère, et surtout à évaluer les résultats, ce qui me permet d'en tirer quelques constats. Ainsi, entre architecture et immobilier, il y a bien une différence d'intérêt : un objet anonyme n'est nullement comparable à un objet approprié, expérimenté et vécu. Cette divergence d'intérêt est la principale problématique dans la réalisation des projets en cours.

Les contraintes logistiques et temporelles approfondissent ce décalage d'intérêt au détriment de la qualité du projet. Ajoutons que la qualité résultante est actuellement perçue, ressentie et vécue par une tierce partie : l'utilisateur, devenu partie prenante dans le processus.

L'intérêt public le confirme et s'accroît sans cesse, surtout que les réseaux sociaux et la nouvelle perception à travers la médiation diffuse à l'international et non plus localement. Ceci démontre l'urgence d'assurer un cadre de vie de qualité et surtout durable.

L'intervention sur le paysage est beaucoup plus complexe, avec une perception large où toute intervention implique une réaction à constater après chaque réalisation sur quatre volets : social, économique, environnemental et esthétique.

Il faut donc sensibiliser préalablement les acteurs à la culture paysagère, agir sur le processus de réalisation de nos projets paysagers, qui relèvent actuellement d'une pensée paysagère en pleine crise. Nous avons à :

- produire avec justesse nos futures interventions ;
- associer obligatoirement théories et pratiques des projets ;
- diagnostiquer les lieux d'intervention avec recul et curiosité ;
- prendre le temps légitime et juste avant d'agir ;
- appeler les compétences interdisciplinaires pour une meilleure coopération et pour faire sortir des projets durables.

Il s'agit fondamentalement d'assurer le bien-être de l'Homme et sa future vie sur Terre.

Au Maroc, une expertise internationale est constituée, dont les réalisations démultiplient l'audience

Soumaya Samadi est architecte, Docteure ès Paysage, Professeure habilitée à l'Ecole Nationale d'Architecture (ENA) de Rabat et consultante chez «Landscape & Design».

Parmi ses travaux récents : le Jardin Andalou (Marrakech), projet publié dans plusieurs ouvrages, dont le livre «Performative Nature» (sélectionné parmi les importants projets paysagers contemporains pour la Biennale Internationale de Paysage à Barcelone) et aussi sur le site <https://landscape.coac.net/zh-hans/node/158>.

D'autres projets sont en cours, notamment la réhabilitation des places de la Médina d'Essaouira, le réaménagement de jardins historiques de Marrakech, le jardin Koutoubia et celui de l'Hôtel de ville, les jardins Zenbouaa, Al Afia et celui du Musée Dar Si Saïd, l'aménagement des jardins de la Résidence balnéaire «Les Hespérides» à Harhoura, et celui du parc temporaire de la Marina de Salé, l'aménagement paysager de villas au Maroc et à l'étranger, le design de mobilier urbain, la consultance (Studio Franco Zagari, cabinet international italien, et Jean-Louis Fulcrand, cabinet français, pour l'aménagement de l'Avenue Mohammed VI à Rabat).

Au Maroc, l'experte est consultante



auprès du Ministère de l'habitat et de la politique de la ville pour l'élaboration de la «Stratégie Nationale sur le Paysage» eu égard à l'étude du «Plan vert» de Rabat.

Elle a encadré l'étude du Jardin d'Essais Botaniques de Rabat et sa revitalisation avec l'INRA, puis piloté l'équipe des experts en charge de l'étude d'aménagement de centres ruraux dans la région de Khénifra. Pour l'ENA, elle a piloté le concours de design de mobiliers urbains et dirigé des ateliers pour la conception d'un Parc récréatif à Oujda.

Au plan international, ses activités comprennent des encadrements d'ateliers sur les aménagements paysagers, des conférences et la participation à de nombreux séminaires comme Professeure invitée (Italie, Suède, Egypte...) ou à diverses manifestations prestigieuses (comme le Festival del Verde à Rome), organisés par d'éminentes institutions étrangères et toujours dédiés à la question du paysage. Ses participations sont multiples (jury, interviews, articles, reportages...) ; s'y ajoutent les expositions de ses peintures et diverses publications. Soumaya Samadi est notamment l'auteure du livre «Marrakech, les poétiques du paysage», édité à Rome en 2013.

Intervention professionnelle et pédagogique sur le Parc écologique récréatif

Afin de traduire les fondements théoriques de la démarche paysagère dans la pratique d'un projet concret, il s'est avéré nécessaire de proposer des cas à expérimenter par les étudiants de l'ENA pour développer leur opérationnalité. L'un des cas concrétisés fut le projet de Parc récréatif à Oujda, en 2016. Monsieur Mohamed Mbarki, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental a invité l'Ecole Nationale d'Architecture,

en partenariat avec la Wilaya, l'Agence Urbaine d'Oujda et les instances locales et régionales, ainsi que les bureaux d'études, à échanger afin de participer au projet (un parc en phase de chantier sur 25 ha). Un voyage d'étude d'une semaine a été organisé en mars 2016 afin de proposer des conceptions créatives et innovantes pour ce réaménagement, dans une approche visant à connecter le monde universitaire, confronter les étudiants aux questions réelles du terrain et explorer les idées fraîches émanant du monde académique.

La Région de l'Oriental, par l'extrême diversité des paysages, est parée d'atouts naturels et culturels et d'un important potentiel touristique qui en font une destination-phare pour toutes sortes de visiteurs : des passionnés de monuments aux amateurs le tourisme thermal ou de montagne, sans omettre les curieux des sites d'intérêt biologique, écologique, archéologique...

Oujda, chef-lieu de la Région, croît et se modernise selon un plan de développement qui prévoit le renforcement des infrastructures et la réhabilitation du tissu urbain, le développement de la mobilité économique et la préservation de l'environnement. D'ailleurs, les projets relatifs à ce dernier volet comportent la promotion des espaces verts d'Oujda, la réhabilitation de sa ceinture verte et bleue de l'oued Nachef, la création et la réhabilitation de parcs et espaces verts... Notre démarche s'est alors inscrite dans la vision consistant à faire du parc projeté un repère attractif aux échelles régionale et nationale.

Encadrante et responsable de cet atelier, ma première réflexion s'est basée sur une démarche à double finalité : pédagogique et scientifique. D'abord, le parc devait être traité en tant que structure paysagère et cadre de vie humain et social dans la ville et sa Région.

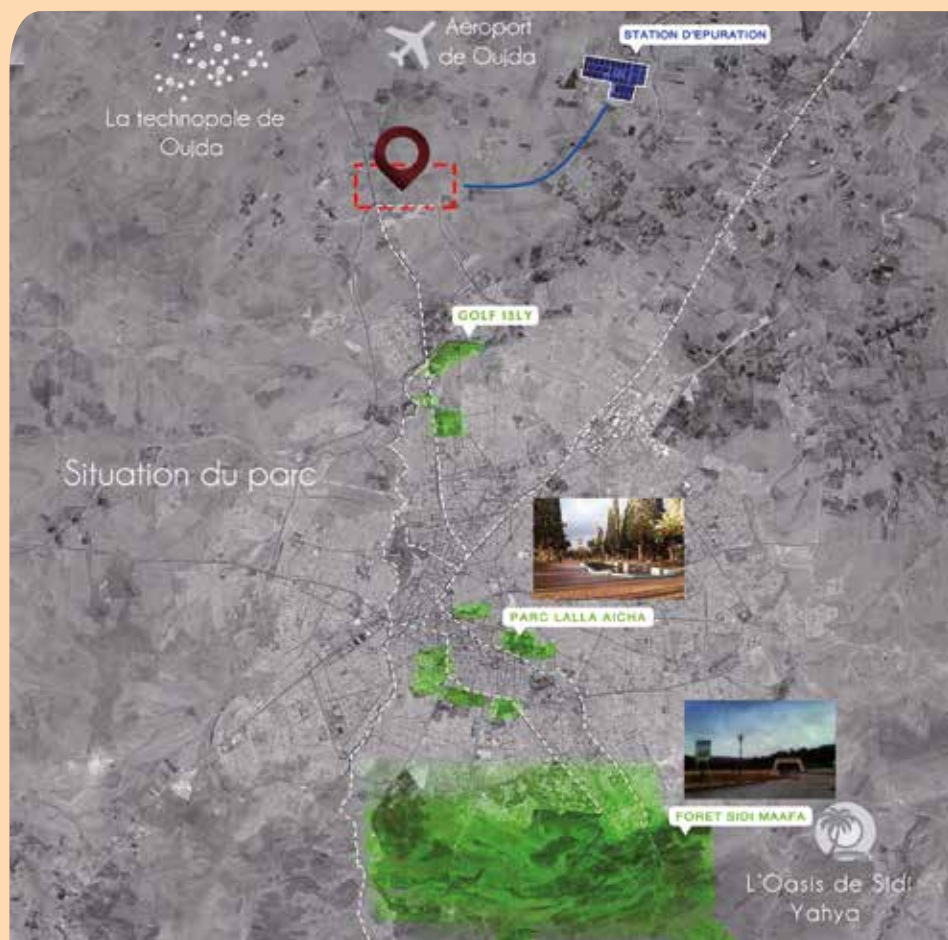
J'ai insisté sur la bonne lecture du site aux échelles globale et locale.

Un diagnostic profond, sensible, commence par la compréhension de l'histoire du lieu, de son développement au cours du temps. Ainsi, toute donnée requise est interprétée avec beaucoup de sensibilité et une meilleure objectivité. Savoir voir, lire, écouter le lieu constitue le socle pour savoir comment agir. Intervenir en respectant les valeurs matérielles et immatérielles est le seul moyen de réussir un projet.

Cette approche a permis aux étudiants de relever les traits de la culture régionale à travers sa lecture territoriale et urbaine. Pour parvenir à une réponse appropriée, les différentes bibliographies mises généreusement à notre disposition ont été instruites pour les diagnostiquer avec une certaine maturité. Il s'agissait de mettre en œuvre les différents enseignements tirés pour agir et proposer des interventions fondées et défendables. Les propositions définies sur ces bases sont exposées ci-après.

Interrelation du Parc avec les différentes composantes urbaines

Le nouveau parc s'inscrit dans un véritable axe vert Nord-Sud (schéma ci-contre). Chaque espace vert propose des attraits spécifiques.



Le futur Parc viendra compléter un véritable axe Nord-Sud d'espaces verts urbains proposés aux habitants d'Oujda

> Dossier

Cette complémentarité pourrait être valorisée et mise en œuvre par la création d'un cheminement piéton reliant entre eux les différents espaces verts.

Respecter l'existant

Nous intervenons sur un projet en cours de réalisation. La proposition a donc été de maintenir le dessin initial du parc en analysant ses points forts et faibles, puis d'agir par de nouveaux éléments conceptuels, justifiés afin de garantir l'économie du projet et assurer son cadre durable. Notre proposition est posée comme un calque au-dessus du plan initial. Notre devoir de concepteur était de bien appréhender le site avant d'intervenir, de prendre du recul pour souligner l'existant et non de l'agresser.

Assimiler le rôle du paysagiste comme bâtisseur d'identité

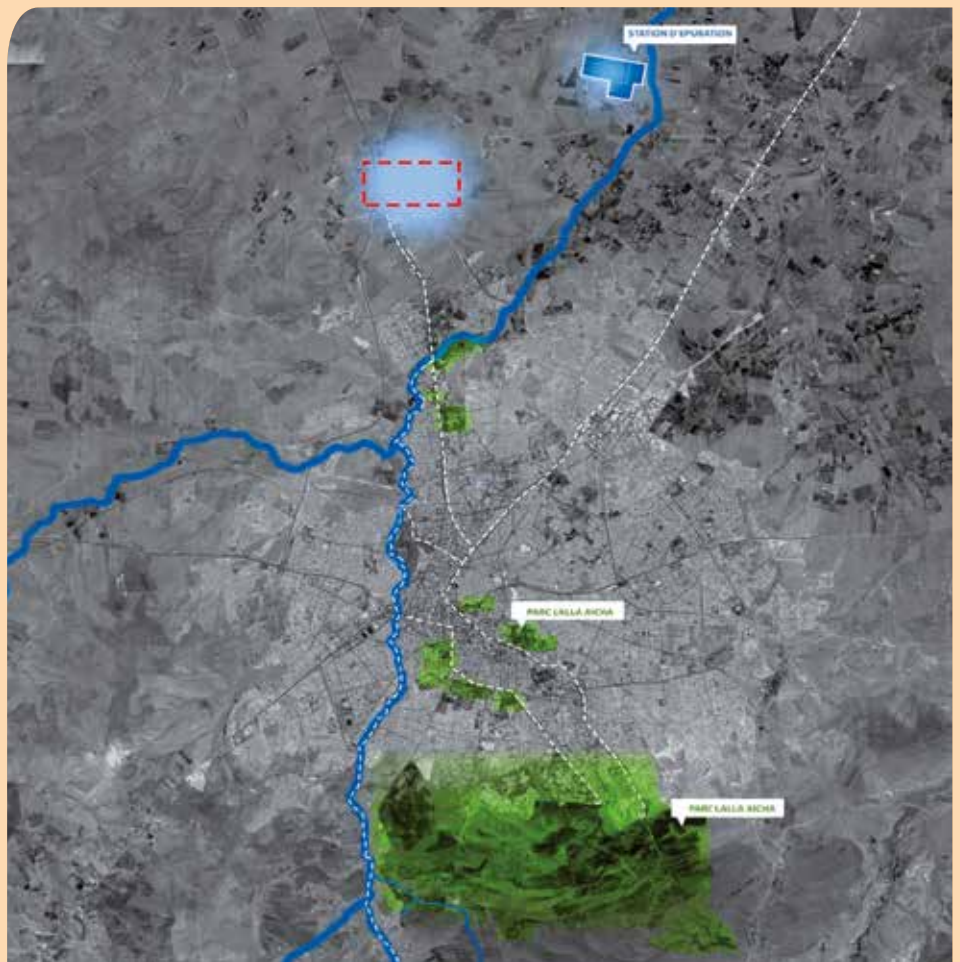
Cette démarche a permis de connaître davantage le paysage spécifique de l'Oriental, sa lecture à travers ses différentes catégories (morphologiques, topographiques, culturelles, socio spatiales et économiques), ce qui a permis de révéler sa grande richesse, objet de notre exploration. Ancrer la culture et la mémoire d'un site était le but recherché.

Un projet développeur d'économie

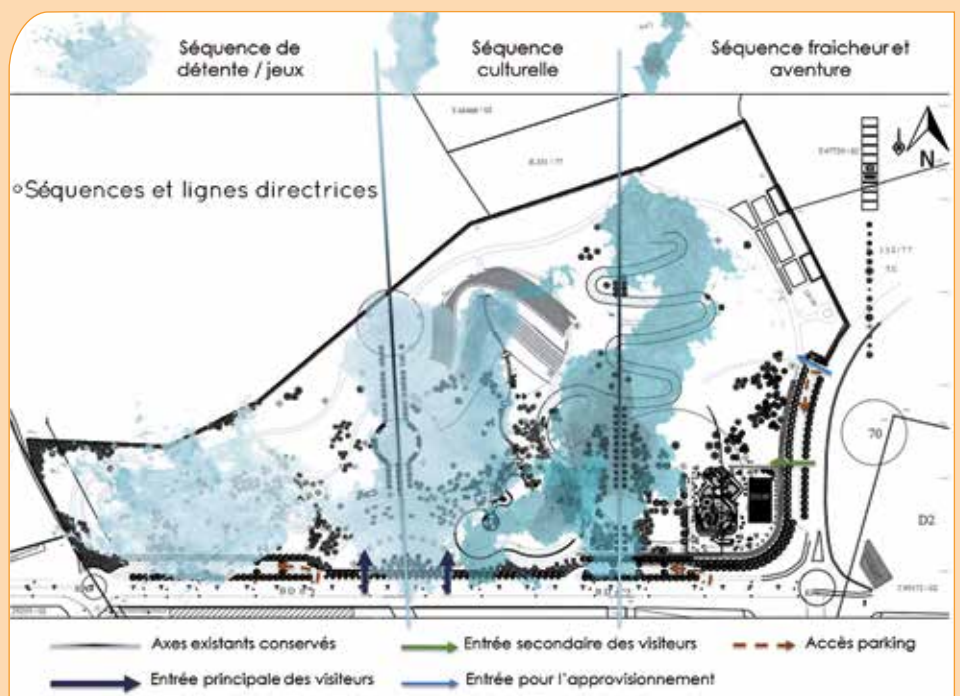
Par ailleurs, le projet de paysage est développeur d'économie, d'où l'idée de le faire rayonner dans toute la Région et d'attirer le maximum de flux face à la saisonnalité. Le rendre animé durant toute l'année est un paramètre de base qui fonde les nouvelles conceptions.

Un projet écologique

La Région de l'Oriental, formée essentiellement de montagnes, de plaines et hauts plateaux, offre une richesse morphologique très variée. Il a été recommandé de centrer la réflexion sur le rapport de l'usager avec la nature et de véhiculer l'éducation écologique des visiteurs. L'idée a été d'intégrer la faune et la flore, non seulement afin d'équilibrer l'écosystème, mais aussi pour développer un rapport affectif entre le visiteur et les espèces vivantes installées, par l'intégration de parcours de chevaux, fermes pédagogiques, arboretum...



La vision stratégique montre la position privilégiée du Parc sur l'un des deux axes qui structurent la ville : celui qui mène vers Berkane, l'aéroport et la Technopole



Séquences de détente aux rives des eaux de la «Coulée bleue»

On familiarise ainsi davantage l'utilisateur à la culture régionale.

En plus de la dimension culturelle, la question durable a été instaurée dans le processus écologique, en termes de recyclage, d'économie d'eau, d'énergie qui sont indispensables.

Enfin, la superficie du Parc et son emplacement sont avantageux pour créer un parc récréatif satisfaisant les besoins des différentes catégories de visiteurs et adapté au climat local : promenades, divertissements, loisirs, rencontres, accueil d'événements.

La problématique qui fonde la réflexion a été de chercher à concevoir un parc caractérisant la Région de l'Oriental, un projet relevant de son identité naturelle distinctive.

Ainsi la mise en œuvre des éléments du projet a été déclinée sous trois thématiques différentes, mais avec un unique et fort objectif : créer le «Parc d'Identité Régionale de l'Oriental».

Trois approches pour créer un Parc récréatif écologique rayonnant à l'ambition régionale

Les trois thèmes relèvent de l'histoire d'Oujda et de la Région, de son territoire, sa culture et son évolution socio-spatiale.

Le «Parc Eau»

La première proposition est de concevoir le projet en tant que «Parc Eau». L'idée a émergé de l'origine même de la ville de Oujda, qui s'est développée à partir d'une source, afin de créer une animation spécifique liée à la thématique de l'eau, adaptée aux besoins contemporains des usagers.

Il s'agit d'abord d'appréhender l'eau comme élément stratégique à l'échelle de la ville et comme élément structurant du paysage d'Oujda, mais aussi de changer l'image négative de l'eau pour les habitants d'Oujda (comme l'oued Nachef), en proposant son réaménagement en rives d'activités de loisirs pour les habitants.

Pour le parc récréatif, composer avec l'eau relève la force de la thématique avec l'idée de retrouver l'eau dans tous ses états :



Le principe des flux de la «Coulée bleue»

- liquide (l'eau des lacs, cascades et canaux) pour pique-niquer à sa proximité ;
- solide, comme le gel et les neiges, pour assurer l'effet glacial et pratiquer le patinage en hiver ;
- sous forme de vapeur, comme les brumes rafraîchissantes d'été.

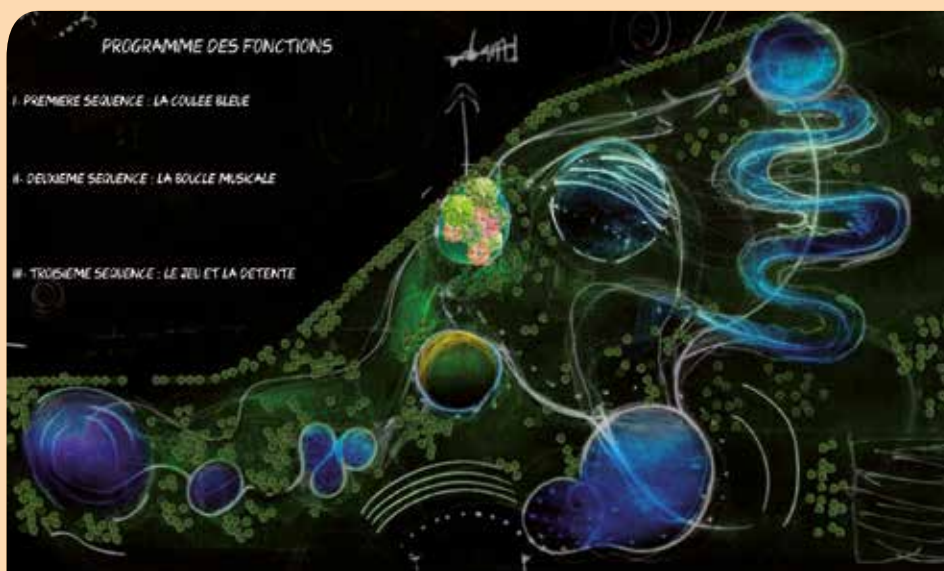
Ces diversités sont une réponse-clé à des problématiques multiples (saisonnalité, multiplicité d'usages, attractivité, landmark...).

La ligne directrice est de créer trois séquences : la «Coulée bleue», boucle dont l'élément fédérateur est la source,

la deuxième, dite «Visite culturelle», traduite en boucle éveillant le patrimoine musical, suivant le cheminement des jets d'eau et la troisième pour les jeux et la détente en visitant des espaces de patrimoine paysager.

Le parc offrira une visite culturelle du patrimoine végétal régional via l'arboretum des arbres typiques de l'Oriental.

Exemple de séquence : le cinéma en plein air, un espace scénique en gradins avec écran de projection, en hommage au premier cinéma marocain d'Oujda (prévu pour diffuser des films et accueillir des événements sportifs ou musicaux).



Les composantes du projet «Parc Eau»



Le cinéma de plein air envisagé, en gradins



Quelques ambiances que pourrait revêtir le «Parc Eau»

Le «Parc Sportif»

La Région est connue comme un foyer sportif : beaucoup d'athlètes de grand renom sont originaires d'Oujda.

Un parc sportif urbain serait une bonne façon de rendre hommage à ces grands champions qui ont marqué de nombreuses disciplines sportives aux plans national et mondial.

D'où l'idée de rehausser cet aspect de l'image de la ville via ce concept d'un parc qui abriterait diverses activités sportives, chacune étant appropriée à la morphologie, à la topographie du terrain telle que remodelée par les aménagements programmés dans le projet.



L'une des ambiances envisagées, avec son offre d'équipements

L'approche environnementale, écologique et durable conduit à faire référence aux spécificités de la nature sur le territoire régional : on trouvera donc sur le parc des activités liées à la forêt et à la montagne (alpinisme, VTT...) et, pour le désert, des activités liées aux sables (quad...). Mais on y trouvera également bien d'autres activités de loisirs à caractère sportif avec les installations correspondantes comme on peut le voir ci-contre.

Dans la Région de l'Oriental, l'approche démographique révèle que près de la moitié des jeunes ont moins de 25 ans. Ce constat induit la nécessité d'offrir à cette population jeune un éventail d'activités sportives en ville afin de pousser les habitants vers un mode de vie sain comportant la pratique du sport.

Comme la Région de l'Oriental est la seule du Royaume où l'on peut, en une seule journée, passer de la mer à la montagne puis au désert, les reliefs seront travaillés pour inclure les différentes formes morphologiques régionales (montagnes, plaines, dunes).

Celles-ci seront insérées de façon à exploiter au mieux le dénivelé du terrain. Chaque forme accueillera les types d'activités physiques pour lesquelles elle semble la plus appropriée.

Au-delà de son approche ludique et pédagogique, un parc urbain sportif à Oujda devra ajouter une dimension écologique à la démarche. Dans ce vaste site dédié au sport et aux loisirs, des décisions et des interventions renforceront cet aspect.



Les trois grandes typologies environnementales naturelles retenues et schéma d'installation des activités sportives



Ambiances des espaces dédiés à diverses activités (sports collectifs, jeux d'enfants, promenade, escalade, équitation...)

En témoignent :

- le choix de matériaux issus du recyclage (pour le revêtement des pistes ou le mobilier urbain du parc) ;
- le choix d'éléments végétaux propres à la Région ;
- un entretien respectant les cycles de la vie, la gestion des déchets par un système de collecte de tri sélectif.

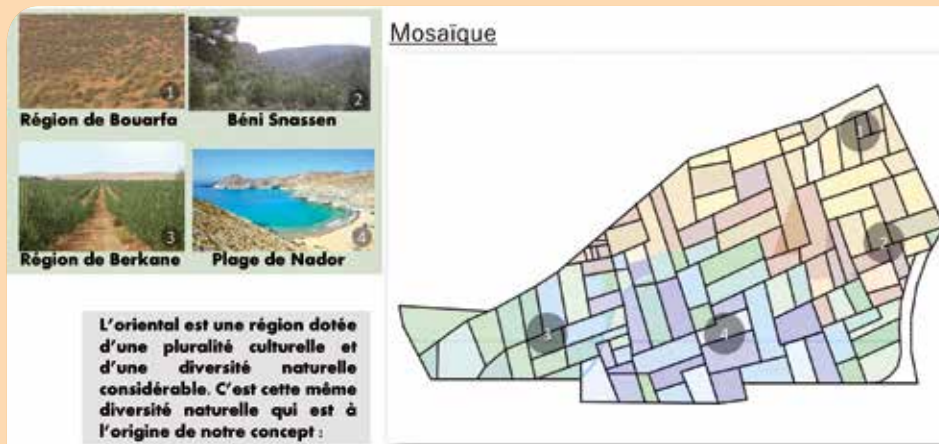
Le «Parc Mosaïque»

Cette proposition est aussi basée sur la richesse de la nature morphologique et naturelle régionale (montagne, désert, mer, plateaux d'agriculture). Cette fois, il s'agit d'interpréter les couleurs de son territoire, sa topographie, la variété de son climat, entre dunes, montagnes forestières et plaines côtières.

Ce parc patchwork trouve son origine dans l'histoire du lieu, sa géographie et son dessin initial en tant que terrain



L'un des équipements projetés et l'ambiance de la ferme pédagogique



dessiné en lignes et trames, par son agriculteur. C'était le point de départ pour porter la mémoire du lieu ; le dessin initial du terrain a été retracé par ses lignes, en accentuant l'idée de relever l'identité physique du terrain. Ce patchwork fait ressortir les caractères morphologiques spécifiques de l'Oriental. Il s'agit de composer les caractères géographiques de la Région, les représenter et définir les idées majeures de la conception, les diviser en trois zones en les adaptant aux différentes activités qui soulignent leurs différences (matières, couleurs, textures), et retrouver les ambiances (vues, odeurs, espèces), les symboles de chaque zone du parc. Le souci majeur était d'adapter les activités des usagers selon ces trois zones bien distinctes, composées en mosaïque. Le programme proposé apporte aux visiteurs une éducation écologique : une approche de jardins éducatifs, jardins d'agriculture, espaces de fermes pour les animaux domestiques. L'objectif est de rapprocher le visiteur de son environnement naturel en intégrant des espèces vivantes pour observer et aimer la nature et ses animaux, afin de mieux la défendre, assurant ainsi un être humain plus sensible, responsable sur notre petit jardin planétaire.



Lalla Aïcha, le Parc Municipal de tous les loisirs d'Oujda

Ali KHARROUBI
Journaliste

Dos de chameaux ou bien de dromadaires ? Quelle que soit l'inspiration de leurs courbures, les portes du Parc Lalla Aïcha sont à la fois d'une grande simplicité, d'une étonnante élégance et d'une originalité telles que les voir une seule fois suffit à en fixer définitivement le souvenir. Elles symbolisent tout autant un lieu de détente, de promenade et de loisirs séculaire ici connu de tous, que tout simplement Oujda comme ville verte où il fait bon vivre. Retour sur un siècle de plaisir urbain.

Oujda, comme bien des villes historiques du Maroc, s'enorgueillit de quelques sites urbains emblématiques à forte charge émotionnelle, comme l'Abhar, dont ne reste que le nom, Bab Sidi Abdelwahab et Bab El Gherbi, qui résistent aux aléas du temps tout en valorisant le patrimoine urbanistique de la Médina, et le minaret de la grande mosquée, imposant par ses dimensions.

Une multitude d'espaces pour profiter de la nature

Le Parc Lalla Aïcha est de ceux-là, réalisé en 1932 sous le protectorat et conçu par l'Architecte en chef de la ville, René Maitre, il est considéré comme l'un des premiers parcs modernes du Royaume. À lui seul, il représente une enseigne symbolique de la capitale de l'Oriental. Il le doit d'abord à son architecture et à la forme tout à fait exceptionnelle de sa porte d'entrée, ensuite à la multiplicité et à la magie de ses espaces agen-

cés sur 17 hectares. Véritable refuge et territoire de détente tout proche de la Médina, il dévoile et protège : il dévoile l'éclat de ses multiples fleurs et feuilles de différentes couleurs et formes ; il protège la nature la plus variée, la plus riche et la plus chatoyante de la Région, tout comme il garde enfermés les secrets de jeunes filles et garçons qui se sont succédés sur ses places aménagées pour réviser leurs leçons, préparer leurs concours ou tout simplement s'extasier de ces moments de détente et d'allégresse que procurent les jardins publics. Le Parc Lalla Aïcha est un univers articulé autour de grands lacs, larges allées d'arbustes, d'arbres, de chênes ancestraux et de multiples types de fleurs et de gazons organisés en de savantes géométries.

Le jeu de lumière et d'ombre est saisissant, car même sous le soleil torride des jours estivaux, l'ombre couvre la totalité des allées et des endroits de repos, ce qui leur confère une fraîcheur particulière. Juste sous la couronne des arbres de hauteurs variables, la canopée, la

douceur des plantes submerge les lieux de fraîcheur et de bien-être. Les dizaines de bancs et banquettes s'offrent au visiteur et le mobilier urbain assurent aux lieux leurs fonctionnalités d'aires de repos, d'espaces pour les enfants et de cadre de détente et de rencontre pour les plus âgés.

Un sanctuaire écologique à préserver

Ce sanctuaire écologique abrite une grande richesse naturelle, faunistique et végétale. Il conserve, comme des trésors précieux, des espèces protégées. L'ensemble constitue un patrimoine vert inestimable par la spécificité et la diversité de son couvert végétal. Cette originalité est soulignée par le grand nombre d'espèces très peu représentées ailleurs, à l'instar du *Sapindus saponaria* (savonier), du *Fraxinus excelsior* (frêne), de la *Phytolacca dioica* (raisinier). Le Parc compte aussi des sujets centenaires : la *Pistacia atlantica* (pistachier de l'Atlas), l'*Olea europea* (olivier) et le *Celtis australis* (micocoulier).



De l'intérieur, légère et transparente, la porte du Parc Lalla Aïcha marque pourtant l'accès à l'espace bâti

Le tissu végétal est très varié avec plus de 150 espèces de plantes, dont 60 espèces d'arbres et 90 d'arbustes. Cette diversité naturelle a contribué

à la réalisation de jardins au style pléthorique. Le jardin français est le plus ancien. Sorte de préfiguration du Parc, il est le premier à avoir été conçu en

centre-ville, sous la houlette de René Maître, par l'architecte paysagiste Louis Gomez en 1916, qui en dessina cette extraordinaire porte d'accès.



La porte du Parc, restaurée, une véritable invite à pénétrer cet univers

Le lieu choisi se caractérise par l'envergure de ses étendues, étalées sur près de 10 000 m², auxquelles s'est greffé un jardin andalou avec des ruisseaux et des écoulements d'arrosage. Les eaux provenaient dans un premier temps de la seguia de Sidi Yahya ; elles furent remplacées par des eaux souterraines ou de distribution du réseau domestique local.

Les boisements sauvages et forestiers d'avant 1916 ont été remplacés par des plantations reconstituées, disciplinées et combinées à des jets d'eau autour d'un bassin aménagé au centre. Ceci conférait à ces lieux un cachet spécifique auréolé par le cortège floristique mis en place.

Piscine, théâtre, cours de tennis, jardin pour enfants

Le Parc est également une aire de loisirs et de pratique de différentes disciplines sportives, avec cours de tennis, piste d'athlétisme (depuis 1960), terrain de football, salle olympique de natation en construction (en lieu et place de l'ancienne piscine couverte), une nouvelle piste d'athlétisme pour l'entraînement, des espaces de jeux pour enfants, des pistes pour le jogging...

Son club de tennis est géré par une association d'adhérents. Il couvre une superficie de 16 000 m². Dans le détail, ce club, réalisé au milieu des années 1950, propose 7 cours de tennis, une piscine, un espace de jeux pour les enfants, un club de bridge, une cafétéria et un terrain de mini-foot.

Quant à la piscine municipale, elle propose trois bassins de dimensions différentes. Le plus petit pour les débutants et les enfants en bas âge, un bassin de superficie moyenne et le plus imposant qui sert à la natation et aux plongeurs acrobatiques. Ce superbe espace de rafraîchissement (réalisé en 1963) est conçu pour satisfaire aux normes olympiques.

En plus de la piscine, le Parc dispose d'un jardin étendu sur plus de 6 000 m² et dédié aux enfants. Consacré aux jeux, il fut équipé de toboggans, balançoires, pergolas... Présenter les espaces verts de la ville offre l'opportunité de sensi-

biliser à l'importance de ces lieux de détente pour les enfants et à la nécessité de les équiper d'accessoires innovants, originaux, thématiques, inclusifs, répondant aux attentes des différents âges. N'est-il pas pertinent d'aménager des aires de jeux qui donnent envie de venir et de revenir, des lieux récréatifs que chacun s'approprie parce qu'il s'y sent bien ?

Cet espace n'est pas seulement conçu pour les jeux et les enfants, il dispose aussi d'un théâtre de plein air pour accueillir des activités culturelles, des animations ou des concours artistiques.



Cours de tennis et piscine sont parmi les équipements sportifs et de détente du Parc Lalla Aïcha

Le lieu nécessiterait une petite restauration pour lui rendre toute son attractivité. Il couvre une superficie de 4 300 m², comprend une scène de 260 m² et peut accueillir jusqu'à 1 200 spectateurs. C'est l'unique théâtre de plein air de la ville ! N'est-il pas opportun d'en tirer profit en ces temps de confinement et de distanciation ?

Un vivier de créativité

Ce vaste espace de verdure et de flânerie, véritable poumon vert d'Oujda, n'est pas uniquement un territoire multifonctionnel, mais aussi un lieu de réflexion et d'étude. Un espace prisé pour des activités récréatives, culturelles, ludiques et pédagogiques au profit de différentes catégories d'usagers et de visiteurs. D'ailleurs, les festivités réalisées dans le cadre des semaines des sciences organisées par la Fondation Omar Ibn Abdelaziz en collaboration avec l'Agence de l'Oriental et d'autres partenaires sont suivies par des centaines de jeunes créateurs en herbe. Sous les majestueux arbres de la place centrale du Parc, les jeunes inventeurs exposent leurs créations innovantes qui allient l'impératif de durabilité à l'exigence de protéger l'environnement.

Et ce n'est pas un hasard si ces jeunes écoliers et collégiens présentent leurs activités créatrices au Parc. De tous temps, universitaires et lycéens se sont regroupés au Parc pour préparer leurs examens. Adossés à un arbre, allongés sur le gazon ou assis sur des bancs spacieux, des cadres de la Région, des Ministres, des chefs d'entreprises, des hauts fonctionnaires de différents Ministères ou des penseurs érudits ont passé de bons moments de leur jeunesse à préparer leurs futures responsabilités et à se préparer pour elles. Le Parc est donc aussi un lieu privilégié de la mémoire urbaine.

Le Parc Lalla Aïcha disposait d'un petit zoo pour les animaux sauvages jusqu'à la fin des années 1980.

Dans le grand œuvre du renouveau d'Oujda pour en faire une ville séduisante par la diversité de ses attractivités, nul doute que le Parc devrait prendre toute sa place.

Le Parc parisien des Buttes Chaumont

Du gibet médiéval... aux promenades dominicales

La mémoire collective des parisiens garde l'appellation «gibet de Montfaucon» pour ce site où l'on pendit les condamnés du haut Moyen-Âge jusqu'au XVII^{ème} siècle.

Devenu décharge à ciel ouvert, l'endroit accueille ensuite des activités fortement génératrices d'immondices, comme l'équarrissage. Tout change au milieu XIX^{ème} siècle, avec l'extension des limites de Paris qui désormais englobent ce site. Le fameux baron Haussmann reçoit mission de créer ici un vaste espace vert inspiré des parcs à l'anglaise.

Les plans définitifs ne seront validés qu'en 1865.

Les travaux sont gigantesques pour l'époque et concilient la maîtrise des eaux de surface avec une valorisation optimisée des dénivellations. Après une grande consultation publique, de nombreux équipements de décor et d'animation sont installés, avec une large utilisation du ciment armé, et quatre ponts relient les buttes, dont une passerelle due à Gustave Eiffel. Le Parc est inauguré le 01 avril 1867, le même jour que l'Exposition universelle.



Encadré de la Rédaction



Le Parc Lalla Meryem, un jardin botanique, une œuvre plastique... et politique

Abdennabi KETOUY
Artiste plasticien de l'Oriental

Oujda a son parc botanique historique. La ville le doit à une période troublée où les volontés politiques et stratégiques se traduisaient souvent en aménagements novateurs face à une situation inédite. Semblant de pérennité dans un équilibre instable donc appelé à changer, le Parc instituait un cadre de concorde et de conciliation apprécié entre les communautés. Le Maroc moderne a su fructifier ce legs.

De tous temps et au fil des grands tournants historiques, l'Oriental fut une contrée d'exception au Maroc et Oujda une ville qui ne ressemblait à aucune autre.

Le jardin, meilleur moyen pour parler de tous, à tous, de tout ce qui leur était commun

Sous l'impulsion de la présence coloniale, elle fut aussi la première ville à abriter plusieurs administrations modernes et l'une des premières cités à accueillir un parc botanique doté d'une variété florale distinctive. C'est au début du XX^{ème} siècle que la cité a connu la création de son premier jardin en forme de territoire aménagé pour l'exposition et la valorisation d'espèces et variétés végétales : un jardin adossé à la muraille de la ville, sous forme de ceinture fluide au dessin décliné pour accentuer la profondeur de la Médina et son ancrage dans son milieu naturel.

Le Parc se distinguait par sa grande variété florale importée de tous les horizons du monde francophone.



Parc Lalla Meryem et porte de la résidence du général Lyautey (années 1910)

C'était en 1910, à la place de l'actuel Parc Lalla Meryem, avec une multiplicité de couleurs traduisant la tolérance et le «vivre ensemble» tels que se les représentait l'équipe du général Lyautey qui n'était alors qu'un militaire fraîchement installé au Maroc. De plus, ce jardin apaisait la nostalgie des nouveaux occupants et facilitait l'entente entre les

différentes communautés grâce à leur commun penchant pour la nature. Dans cet espace, les sens prenaient forme et place. Tout ce que ce jardin dégage sollicite l'odorat, l'ouïe, le toucher, le goût et surtout la vue par les couleurs astrales et les formes architectoniques qui s'imbriquent à cette ville accueillante.

L'esprit technique, scientifique et sensuel du jardin lui confère un caractère d'universalité et un héritage culturel et humain à préserver. De la sorte, il put apparaître ainsi comme un luxueux symbole de paix, même illusoire et quelque peu mensongère.

Les temps de la réappropriation

Il ne faut pas s'étonner que, par la suite, des intellectuels ou des politiciens aient voulu aller de l'avant en dissimulant le caractère inamical de la présence française dans ce pays souverain par des

aménagements publics comme l'Ecole Sidi Ziyane, le Lycée des Garçons (actuel Omar Ibn Abdelaziz), la Banque centrale, la gare ferroviaire...

Le jardin était plastiquement et culturellement le moyen le mieux approprié pour parler de tous et à tous de réalités qui nous sont communes ; le ciel bleu, les pluies, le besoin du désir, la lutte contre la mort, le beau, l'agréable, le bien-être, les arts...

Voilà qui pouvait réunir les communautés étrangères et autochtones : nous nous ressemblons et nous rassemblons dans ce que nous voyons et dans ce que nous admirons ensemble.

Les rêves changent d'une personne à l'autre, mais la réalité est notre patrimoine commun. L'ambition d'être dans le réel est légitime car elle est profondément liée à l'aventure humaine.

Le jardin botanique, devenu Parc et Musée Lalla Meryem, fêtera ses 112 ans cette année.

Plus d'un siècle d'existence aura permis à cet espace vert de s'affirmer comme un acteur territorial majeur, porteur de nombreuses esthétiques artistiques et pédagogiques ; pour cela il n'a jamais cessé de bénéficier d'une aura distinguée, depuis son origine.

A ce titre l'histoire du Parc est unique, relancée au début des années 1970 par sa transformation en musée du patrimoine régional avec le soutien déterminé des autorités.

Après plusieurs dizaines d'années, une question domine : comment faire dialoguer au sein de ce même espace l'artiste et la nature ?

Au final, c'est le Caïd Didouh, en 1972, qui a démarré le projet de réaménagement du jardin qui côtoyait la maison Lyautey, l'ancienne maison du Pacha, la Bibliothèque Charif Al Idrissi et la maison du Qadi (juge). Ce Caïd, à la fibre culturelle, créa un espace public qui s'ouvre sur des actions culturelles, artistiques, musicales et théâtrales.

Ainsi, le Parc Lalla Meryem fut ré-approprié par une élite de personnes instruites et d'associations, souvent centrées sur des préoccupations culturelles, comme les associations Andaloussia et Moussilia qui œuvrent à sauvegarder les patrimoines Gharnâti et Andalous.



Les ambiances douces et ombragées du Parc en son état d'aujourd'hui

La modernité des initiatives et des questionnements sous le nouveau règne

D'autres travaux et actions suivent à partir de 2008, année décisive pour le lancement des rénovations et réhabilitations dans la Région de l'Oriental, lancées sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ainsi, la maison de Lyautey est devenue une résidence d'artistes et un fragment de ce jardin de 1,6 hectare a été transformé en galerie d'art ; la maison du Pacha, qui était déjà une bibliothèque publique, a été rénovée selon les traditions architecturales et décoratives des riads andalous.

A ce moment de l'évolution du Parc ont émergé de nouveaux questionnements, posés cette fois par des artistes et intellectuels de la ville et de la Région :

- comment l'architecture de ce Parc peut-elle contribuer à ancrer une nouvelle pratique artistique ?
- convient-il de déterminer une démarche qui soit l'âme de cette expérience architecturale inhabituelle au Maroc ?
- de quelle manière les expériences artistiques peuvent-elles enrichir l'histoire de cette aventure architecturale ?
- comment la production artistique visuelle à partir de 2008 peut-elle puiser dans les détails architecturaux pour se développer elle-même ?

Ainsi, à Oujda, on ne se cultive plus seulement par l'effort intellectuel fourni afin d'épanouir toutes ses qualités personnelles.

Désormais, on se cultive aussi par la réflexion et l'interprétation de sa propre expérience, ainsi que par la confrontation avec les enseignements de ce que l'on risque de croiser sur des espaces publics tels que le Parc Lalla Meryem et le Musée Lalla Meryem.

Cette analyse génère une question récurrente : comment se Parc peut-il assurer à la ville des moyens supplémentaires d'expositions artistiques en plein air, des concerts musicaux, des projections de films et des spectacles de rues ?



Ce jardin, en plus de son rôle premier de poumon vert de la ville, peut devenir une interface pour rappeler, informer et accompagner l'Homme vers de nouvelles découvertes inspirées de la nature et des espaces verts qui agrémentent son vécu.

Le Parc Lalla Meryem, dans son double rôle de centralité de la ville et de prolongement de la Médina, est en mesure de faciliter le mariage des couleurs, des plantes, des arbrisseaux des courants artistiques comme il a réussi le mariage de l'ancien et du moderne au début du XX^{ème} siècle, de l'autochtone et du visiteur, de ceux qui ont quitté les lieux comme de ceux qui se sont appropriés les richesses patrimoniales du mariage des sensations.



Des aménagements de charme et des apports venus des artistes plasticiens



Les arbres d'alignement de la ville d'Oujda

*Nouredine KOUDDANE
Universitaire, auteur de plusieurs études dédiées
au patrimoine arboré urbain*

L'auteur étudie depuis longtemps les espaces verts urbains et analyse leur évolution au fil des mutations sociales et sociétales, en particulier dans le cas d'Oujda. Sa compétence lui permet aussi bien l'approche quantitative que la réflexion qualitative, en particulier sur les espèces plantées, pas toujours endémiques. Les arbres d'alignement sont de fait les premières plantations qui accompagnèrent l'extension urbaine planifiée au-delà des murs de la médina ; cet accompagnement des voiries perdure aujourd'hui.

Les premières plantations d'alignement de la ville d'Oujda datent du protectorat. Elles furent installées pour orner la première voirie créée hors de l'enceinte de l'ancienne médina : l'avenue Foch, inaugurée en 1917.

Plus d'un siècle d'existence

L'âge des premières plantations d'alignement est donc estimé à 104 ans. Par la suite, ces plantations ont accompagné le développement des nouvelles infrastructures urbaines, les voiries principalement. Ainsi, à la fin du protectorat, la ville comptait déjà 51 kilomètres de plantations d'alignement.

Il fallut 50 ans pour voir doubler la longueur de ce capital. Puis l'évolution s'est accélérée puisqu'une augmentation de 50% de ce linéaire a pu se réaliser en moins de 10 ans. Aujourd'hui, le linéaire des plantations d'alignement s'élève à plus de 150 kilomètres, témoignant de tout l'intérêt manifesté ces dernières années à ce type de plantations (données du Service des espaces

verts de la Commune urbaine d'Oujda). Au plan de la composition floristique, le cortège constituant les alignements d'Oujda présente une grande richesse. Il comporte 33 espèces, toutes de la famille des angiospermes (plantes à fleurs et fruits clos) ; les gymnos-

permes (plantes à graines portées par les écailles) ne comptent aucun représentant. Les *Arecaceae* et les *Moraceae* sont les familles les plus représentées, avec respectivement 4 et 3 espèces. Si le *Sophora Japonica* fut jusqu'à il y a une dizaine d'années l'espèce la plus répandue, l'époque moderne a vu émerger une espèce nouvelle, *Brachychiton Populneum*, qui l'a vite déclassée (Daoudi, 2009). Celle-ci, bien que d'introduction assez récente dans le paysage urbain d'Oujda (les premiers spécimens ont moins de 20 ans), cumule aujourd'hui à elle seule 61 kilomètres d'alignements. Ce succès est dû à ses nombreuses qualités, notamment adaptatives.



La gestion du patrimoine arboré

La gestion courante des arbres d'ornement de la ville fait partie des tâches assignées au Service des espaces verts de la Commune urbaine d'Oujda.

Le Service des espaces verts de la Wilaya de l'Oriental intervient aussi, mais plus occasionnellement, sur ce patrimoine.

L'essentiel des interventions des services gestionnaires porte sur les travaux de création et de renouvellement des plantations d'alignement, l'arrosage, la taille et l'élagage des arbres. Si la grande partie des travaux d'entretien est conduite et exécutée par le personnel des services concernés, le recours à des entreprises privées prestataires est de plus en plus d'actualité, particulièrement pour les travaux de taille.

Il n'existe pas de budget dédié pour les seuls arbres d'alignement ; le financement des charges d'entretien est puisé dans le budget global affecté aux espaces verts. Ce dernier est décliné en 6 lignes budgétaires intitulées :

- 0,5 MDh d'achat d'arbres et plantes ;
- 0,5 MDh d'entretien courant des espaces verts, jardins et forêts ;
- 0,2 MDh pour l'achat de graines et de fleurs de saison ;
- 30 000 Dh d'acquisition d'engrais ;
- 150 000 Dh pour le petit matériel ;
- 0,2 MDh d'entretien des places publiques, parcs, parkings et décharges.

Ces sommes font toutes partie du budget de fonctionnement de la Commune, mais l'enveloppe dédiée reste en deçà des besoins ; d'ailleurs, la procédure qui en fixe le montant ne s'appuie en rien sur une estimation des besoins de l'entretien. De fait, le budget réservé à l'entretien des espaces verts ne suffit pas pour couvrir les seuls charges en travaux de taille pour l'ensemble des arbres d'alignement de la ville.

L'état de la connaissance

Le premier inventaire des arbres d'alignement d'Oujda a été réalisé par Merimi et Boukroute en 1996. Cette étude comportait un dénombrement et la liste des espèces d'arbres plantés le long des avenues et des principaux axes de la ville. Elle a ainsi permis de caractériser le parc arboré sur le plan de la composition floristique et de la représentativité de chaque espèce. Ce travail s'est également intéressé, mais d'une façon très générale, à l'état sanitaire : il recense les arbres présentant un «état très dégradé» sans pour autant préciser ni le type



Des arbres d'alignement au long des avenues d'Oujda

de dégradation, ni les parties concernées. Il n'évoque pas l'âge des sujets, leur développement, les sites de leur implantation, ni les interventions dont ils font l'objet.

Un second travail s'intéresse à l'aspect qualitatif de ces arbres. Il décrit avec précision les espèces d'arbres d'alignement de la ville : composition floristique, stades phénologiques, représentativité des familles botaniques, des embranchements, des espèces, etc.

Ces études entrent dans le cadre de travaux de recherches scientifiques et ont été initiées par le Département de biologie de la Faculté des Sciences de l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda. Globalement, bien qu'elles soient effectuées en concertation et avec l'aide des services gestionnaires, ces études ne répondent que partiellement aux besoins effectifs de connaissance et de gestion des parcs arborés.

Au niveau des services gestionnaires, les connaissances sur ce parc sont plutôt ponctuelles et s'appuient en grande partie sur la mémoire, l'expérience et l'observation des personnes directement impliquées dans sa gestion. Elles souffrent de ce fait d'une absence de synthèse des données dans le temps et l'espace, et ne permettent en aucun cas d'asseoir une politique efficace de gestion du patrimoine arboré.

C'est en réponse à ce déficit, qu'un nouveau travail est lancé. Il se propose de mettre à la disposition des services gestionnaires de ce parc - mais aussi à celle des chercheurs - une masse de données organisée sur les arbres d'alignement en ville. Ces données, en plus de permettre de poser un diagnostic objectif de l'état actuel de ces plantations, pourra aussi être d'un grand apport pour guider et orienter les futures interventions à effectuer.

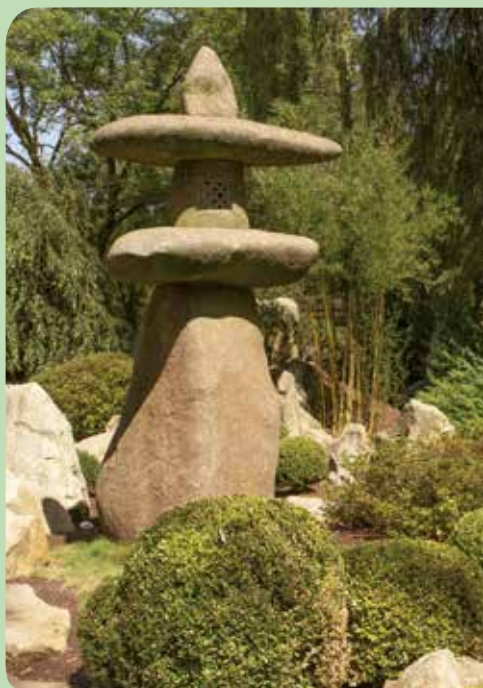
Le Parc Adachi des Êtres Vivants

Un vaste jardin japonais, un zoo et un musée d'art moderne

Adachi Zenko, disparu en 1990, a consacré sa vie à l'art pictural moderne et contemporain produit par les artistes de son pays. Son Musée est valorisé par le vaste jardin japonais - 16,5 hectares - qui l'entoure, conçu comme une œuvre picturale vivante. De fait, son paysage change de couleurs au fil des saisons. Interdit au public, les visiteurs le contemplant derrière des baies vitrées. Il a été élaboré pour présenter une harmonie parfaite ; dès qu'un arbre ou buisson grossit ou grandit, il est remplacé par un plant de même essence issu des plantations ou de la serre dédiées attenantes. Le Musée accueille des artistes de grand renom. Il a fait l'acquisition de terrains sur la montagne en arrière-plan et maîtrise ainsi le rendu visuel du jardin, en y installant les mêmes essences.

Le Jardin et son fond naturel évoluent donc ensemble vers les mêmes couleurs simultanément. Le paysage extérieur est ainsi emprunté pour prolonger le jardin et ses six espaces :

- le paysage sec, jardin principal, le plus connu ;
 - le jardin des mousses ;
 - le jardin des pins et graviers blancs ;
 - le jardin à l'étang ;
 - la cascade Kikaku ;
 - le jardin de la maison du thé, le seul que l'on peut traverser.
- Deux salons de thé traditionnels accueillent les visiteurs. Le zoo propose des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des insectes, des papillons et des tortues... Les visiteurs passent ainsi souvent des heures en séjour au Parc Adachi.



Encadré de la Rédaction



L'espace vert en ville, un besoin puissant et historique de la psyché collective

Philippe MICHEL
Ingénieur et conseil en communication

Sans jeu de mots sur le rôle majeur de l'eau dans le jardin arabe historique, constatons que revenir à la source de cette tradition d'aménagement des espaces verts est une clé de la durabilité au sens moderne du terme ; mieux, le modèle est suffisamment puissant et universel pour s'emparer des concepts nouveaux, des technologies novatrices et des savoirs les plus récents afin de perpétuer intelligemment la présence bienfaisante d'une nature maîtrisée en ville, sous différentes formes toutes dédiées au bien-être et la qualité de la vie en ville, dans bien des dimensions.

La recherche de l'harmonie durable et de la beauté dans les espaces urbains a eu une histoire avant d'avoir un présent et les modèles anciens continuent d'influencer notre époque. La modernité est devenue plus codifiée, plus scientifique et plus technicienne ; cela se traduit par des textes à vocation de guider, voire encadrer, les décideurs et les concepteurs comme les intervenants de terrain.

Revaloriser la culture des espaces verts historiques

Au Néolithique, le produit du jardin vivrier cultivé succède aux céréales et aux fruits glanés. Avec cette culture vient dans les régions arides le besoin d'abriter les plantes par un mur coupant les vents susceptibles d'assécher les sols et de déshydrater les végétaux. Le jardin des origines était donc souvent enclos et traduisait le souci de bien gérer une ressource déjà rare, l'eau.

Certains arbres hauts servaient d'abord à conserver fraîcheur et humidité pour les plantations vivrières plus basses ; ce principe est toujours appliqué. Les jardins byzantins et perses ont précédé les

jardins arabes et ceux des moines chrétiens ; les jardins médiévaux des cloîtres conventuels mélangeaient d'ailleurs harmonieusement les plantes vivrières et celles dédiées à l'ornementation.



Reconstitution d'un jardin antique à Rome

> Éclairage

C'est dans l'Espagne andalouse que s'épanouissent les plus connus des jardins arabes, le plus emblématique et le plus magnifique étant sans doute celui du Palais d'été, ou Generalife (de Jannat Al-Arif, le jardin de l'architecte) à Grenade. On y retrouve les caractéristiques classiques de ce modèle, dont les trois niveaux : celui de l'ombre produite par les frondaisons des arbres hauts, les plantations, puis l'eau qui, de canaux en fontaines, finira en cycle optimisé dans l'irrigation. On y distingue également un autre classique de leur aménagement, appelé «chemin d'ombre», qui permet à tout visiteur d'effectuer un même trajet soit au soleil, soit à l'ombre, selon son choix.

Ces œuvres, élaborées pour contraster avec le monde naturel perçu comme sauvage, traduisent un haut moment civilisationnel où sont conciliés et sublimés la maîtrise de la géométrie des tracés avec l'art de la décoration ; en résumé, les hauts savoirs du moment étaient mobilisés au meilleur niveau dans la conception et la réalisation des jardins. Ce n'est pas étonnant si l'on garde en mémoire que pour les religions du Livre, le jardin n'est ni plus ni moins qu'un aperçu terrestre du paradis céleste...

Espaces verts et jardins, dès l'origine de la maison

Anthropologues et psychanalystes admettent que le chasseur-cueilleur du Paléolithique a rompu un dialogue harmonieux avec la nature dans laquelle il prélevait sa subsistance en bâtissant les premiers abris voulus permanents, donc fixes, pour passer à l'agriculture et l'élevage du Néolithique. De cette rupture daterait un manque de nature, idéalisée, et le besoin de reconstituer au moins un peu du cosmos imaginaire, sorte de «paradis perdu» toujours porté par l'humanité à l'âge moderne comme le montrent les dessins d'enfants représentant leur vision de la maison. Ils y expriment certes ce qui les inspirent mais aussi leur Moi profond, leur être imprégné de la psyché collective.

Cette verte «nature» qu'appellent les établissements humains ne sera plus

jamais «sauvage», mais disciplinée, organisée, domestiquée, autant pour en éliminer tout danger que pour répondre à des besoins, alimentaires mais pas seulement, et pour traduire une esthétique portée par chaque civilisation.

Au Maroc, la maison traditionnelle comportait dans la plupart des régions une cour arborée de plantations fruitières : oliviers, figuiers, vignes ou caroubiers... L'arbre jouait une triple fonctionnalité : assurer la fraîcheur l'été, produire des fruits saisonniers et apporter de la beauté dans la maison. Ce jardin était inté-

rieur, donc protégé des vents chauds et des personnes de l'extérieur qui aurait pu bénéficier de ses bienfaits sans l'accord de la famille propriétaire. Les espaces périphériques jouaient le rôle de refuge pour la détente et les loisirs grâce aux «sakyates», «arrasis» et jardins.

Les villes nouvelles s'obligent aux espaces verts

Des établissements humains nouveaux ont été créés à toutes les époques et sur tous les continents.



Les jardins de l'Alcazar de Séville



Les jardins de l'Alcazar de Cordoue

Si l'on ne prend que les villes nouvelles pour lesquelles on possède en archive des documents détaillés ayant prélué à leur création, on comprend clairement les intentions des concepteurs. C'est le cas par exemple pour Saint-Pétersbourg fondée en 1703 en Russie ou La Roche-sur-Yon créée en France en 1804 par des ingénieurs des Ponts et Chaussées du premier empire.

A ces époques, on parle d'embellissement, d'ornementation et de quelques bénéfices directs bien identifiés apportés par les plantations, comme l'ombrage par exemple, ou la maîtrise

des eaux, stagnantes ou ruisselantes. Quelques pionniers vont penser à d'autres dimensions et intégrer des espaces verts à la création de cadres urbains porteurs de modes de vie ; les discours tenus par les concepteurs sur ces réalisations évoquent les aspects sanitaires et sociaux, l'harmonie avec la nature, les ressources alimentaires, etc. C'est le cas par exemple de la saline royale d'Arc-et-Senans conçue par l'architecte Claude Nicolas Ledoux à la fin du XVIII^{ème} siècle, avec ses jardins mis à disposition des habitants pour y cultiver des produits de subsistance.

Ces approches sont les prémisses du courant hygiéniste qui va s'épanouir au long du XIX^{ème} siècle dans l'urbanisme et l'architecture. L'habitat ouvrier sera le champ clos des débats entre experts, les uns prônant l'habitat individuel et d'autres le collectif (en «familistère» par exemple). Dans tous les cas, des jardins sont prévus, individuels ou collectifs, et les habitants a priori incités à les cultiver, notamment sous l'influence de la pensée du philosophe Jean-Jacques Rousseau. Ainsi, le concept du «familistère» comprend un potager et un verger, mais aussi des espaces verts d'agrément ponctués de fontaines et de statues.

Dans les cités ouvrières de la fin du XIX^{ème} au début du XX^{ème} siècle - comme la ville minière de Jerada dans l'Oriental marocain - les jardins privatifs deviennent davantage un marqueur social, surtout dédié au bien-être des habitants (abondance de fleurs et de plantes et arbres d'agrément) et les espaces verts urbains signifient les quartiers «privilegiés». Par contre, les vastes espaces nouvellement urbanisés (le cas de Hay Ryad à Rabat) comme les villes nouvelles (à l'exemple de Brasilia) vont toutes se doter de grands parcs et s'animer de plantations éparées, au long des principales avenues notamment.



Saline royale d'Arc-et-Senans : les jardins en arrière de l'habitat ouvrier



Les jardins du Palais de Peterhof à Saint Pétersbourg

Les désordres urbains des villes grandies trop vite

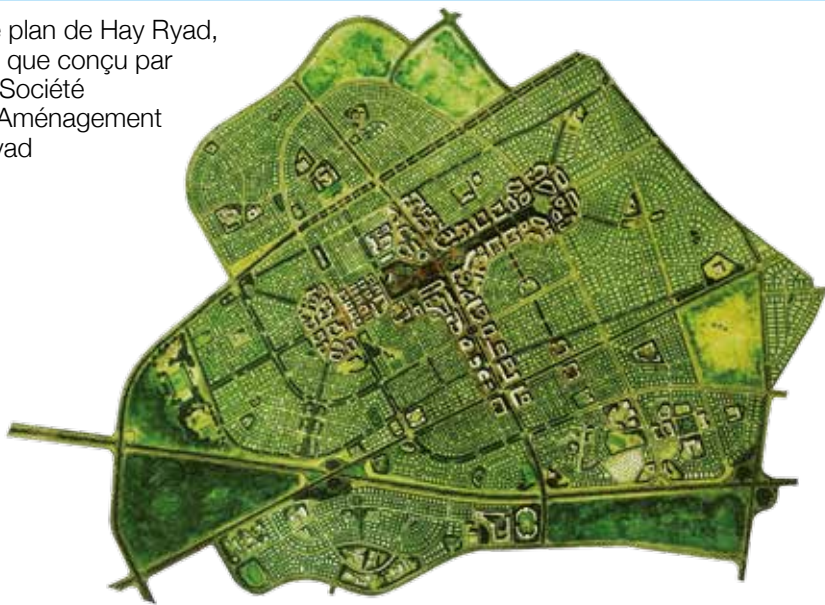
Le vocable «espaces verts urbains» recouvre toutes les étendues, gazonnées ou plantées des diverses végétations vivaces, ligneuses ou rameuses, à l'intérieur d'une agglomération, quelle qu'en soit la taille, et ces espaces apparaissent véritablement incontournables par leurs bénéfices multiples. C'est le cas notamment des bois, parcs, jardins, squares, plantations d'alignement et d'accompagnement des voiries, ou des refuges.

Au Maroc d'antan, les quartiers européens ou modernes se distinguent par la plantation d'arbres d'ornement, délaissant les arbres fruitiers ou forestiers. Dans cette approche alors novatrice de l'organisation des villes, les premiers plans urbains réservent une grande place aux espaces à ne pas bâtir.

Hay Ryad à Rabat, «Les Jardins de la Capitale»

Tel fut le titre de la première plaquette de présentation (1988) destinée à faire connaître cette réalisation marocaine majeure et magistrale à l'urbanisme et l'aménagements enfin maîtrisés. Couramment appelée «la ville-jardin», elle atteint la taille d'une ville nouvelle avec ses 570 hectares. La Société d'Aménagement Ryad a conçu cet immense jardin urbanisé, où elle a planté 38 000 arbres, plantes volubiles ou tapissantes, notamment au long des 124 kilomètres de voiries, installant simultanément tous les moyens nécessaires à l'entretien et l'arrosage.

Le plan de Hay Ryad, tel que conçu par la Société d'Aménagement Ryad



Dans chaque secteur d'habitat, un végétal a été choisi parmi 25 essences méditerranéennes : il donne son nom au quartier et l'aménageur l'a planté au long des voies ; les habitants sont incités à adopter le végétal et à en faire la plante dominante de leur jardin privatif. Chaque voie a reçu pour nom de baptême celui d'une essence connue pour ses apports au bien-être humain.

5 000 familles en maison individuelle, les habitants des lots pour immeubles aussi bien que les salariés des entreprises installées dans la ville, communiquent donc tous leur adresse à l'aide d'une espèce végétale ; c'est bien la meilleure façon d'avoir la sensation d'habiter un jardin ou d'y travailler.



Hay Ryad, une ambiance urbaine de ville-jardin

Les schémas directeurs et les plans d'aménagement prévoient, dès le début des années 1940, des zones réservées aux jardins publics et aux parcs de loisirs.

Mais les extensions ultérieures n'ont pas toujours respecté les schémas initiaux. Des spéculations foncières ont dénaturé plusieurs villes et altéré leur beauté, par densification sauvage et éradication des espaces verts. Avec l'expansion tous azimuts, forte, continue et rarement planifiée, des villes depuis le début du XX^{ème} siècle et les vagues d'exode rural, la donne urbaine a changé.

Lorsque le désordre a pris le dessus, des dysfonctionnements sont apparus dans l'organisation spatiale. Ce fut parfois le cas aussi de nouveaux lotissements réalisés entre le début des années 1960 et la fin du XX^{ème} siècle.

Aujourd'hui, à l'heure de l'écologie et du développement durable, les espaces verts sont considérés comme des composantes essentielles de l'organisation urbaine pour établir et préserver des conditions d'une vie saine et équilibrée ; ils jouent un rôle essentiel dans l'harmonie de la vie citadine. Par proximité, ils valorisent les quartiers attenants et les milieux à forte densité de population qui souvent en sont dépourvus, pour peu qu'ils soient accessibles à leurs habitants. Ainsi, les acteurs du marché immobilier notent que leur proximité influe à la hausse sur les prix des logements.

Le salut est venu avec la réalisation de nouveaux quartiers ou de nouvelles villes, grâce aux apports d'architectes et de paysagistes ; grâce aussi à la volonté des autorités de moderniser les tissus urbains et de revaloriser les espaces, qu'ils soient verts ou non. La multiplication des places publiques, l'élargissement des boulevards et l'apparition de jardins et parcs s'en sont suivis. Hay Ryad, Commune urbaine de Rabat, est un modèle du genre à valeur d'exemple et de référence.

Clé de la vie des espaces verts urbains : l'entretien !

Techniquement, la mise en place d'espaces verts et l'entretien comportent une longue liste de tâches.

Notamment : recherche et installation de la terre végétale, choix des plants en pépinière, préparation des fosses de plantation, plantation, arrosage, protection dans la durée, dressage, désherbage manuel et chimique, forgeage, élagage et suppression des branches mal orientées ou concurrentes, élimination du bois mort, éclairage, taille et gestion des déchets. Toutes ses actions nécessitent des moyens techniques et des artisans spécialisés.

Les opérations d'entretien sont d'une importance capitale ; elles mobilisent un savoir-faire reconnu ainsi qu'un matériel spécifique. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui où il s'agit de limiter le recours aux produits phytosanitaires, de réduire la consommation en eau, de réintroduire le paillage... bref, d'adopter des pratiques plus conformes au respect de l'écologie. La maintenance des surfaces dédiées aux espaces verts et la qualité de leur couvert végétal restent tributaires de plusieurs facteurs, notamment l'enveloppe budgétaire allouée à la réalisation et à la pérennisation de ces espaces. Elles dépendent aussi de la qualité des ressources humaines engagées dans la valorisation de ces espaces et de leurs compétences à exercer toutes les interventions nécessaires. De fait, la réussite des actions entreprises dépend de l'approche préconisée par les ressources humaines engagées dans l'exécution des travaux, du choix des emplacements alloués au verdissement de la ville, mais aussi de l'importance qu'accordent les habitants à ces espaces si nécessaires à l'amélioration de leur vie quotidienne.

De nouvelles contraintes apparaissent, comme l'exigence de préserver la sécurité et la tranquillité des citoyens qui accompagne celle de protéger les espaces verts des dégradations liées aux incivilités ; la surveillance est donc un corollaire de la maintenance moderne.

Respect des schémas directeurs et des normes internationales

Dans l'Oriental, on relève des disparités sensibles entre les villes en matière de superficie allouée aux jardins, parcs et espaces de détente.

Des espaces verts en ville : pourquoi ?

Aujourd'hui, il est connu et même mesuré que les espaces verts urbains contribuent à la santé physique des citoyens, notamment à la qualité de l'air, en réduisant la pollution, en piégeant du gaz carbonique et en participant à l'absorption des bruits de la ville dont ils préservent pour partie les visiteurs et les habitants proches. Mieux, ils atténuent les effets des phénomènes météorologiques extrêmes (vagues de chaleur, précipitations exceptionnelles, inondations...), un bénéfice crucial à l'ère des bouleversements climatiques.

Mais ils bonifient aussi la santé mentale et le bien-être psychologique de la population. Ce sont des bénéfices sociétaux qui tiennent au goût du beau naturel et à l'attraction subconsciente pour lui, ainsi qu'au plaisir de le contempler comme de s'y mouvoir. Il s'ensuit que là se retrouvent naturellement les amateurs d'activités sportives et ludiques si elles peuvent y trouver leur place.

Il faut y ajouter aussi bien les propriétés relaxantes que la fonction évidente de lieu de rencontre, un véritable bonus apporté à la vie sociale.

L'espace vert est ainsi un corollaire obligé du concept de ville durable, une composante essentielle d'un projet dans lequel doivent être recherchés et conciliés les bénéfices environnementaux, culturels, économiques et sociaux.

Elles peuvent aussi être constatées au sein d'une même ville, comme c'est le cas à Nador, Bouarfa, Taourirt, Oujda et Berkane, où plusieurs quartiers ne disposent d'aucun espace vert. Au niveau international, la référence pour la superficie des espaces verts par habitant s'établit entre 10 et 15 mètres carrés ; au Maroc, elle avoisine un mètre carré par habitant...

Pis encore, ces espaces sont en nette régression par insuffisance d'entretien, mauvaise gestion, voire inadéquation des moyens humains et financiers. Par ailleurs, les espaces réservés au couvert végétal et au bien-être des citoyens ne sont pas toujours réalisés dans le cadre

d'une vision d'avenir prenant en considération le développement durable et l'évolution des mentalités. La multiplication des immeubles économiques et la plus grande accessibilité à l'emprunt qui encouragent la propriété immobilière peuvent aussi avoir des conséquences négatives sur la part des espaces verts. Or, ce sont les habitants de quartiers ou immeubles dans les quartiers à forte densité qui ont le plus besoin d'espaces de bien vivre. Les nouveaux schémas directeurs des villes sont exigeants et ne peuvent être approuvés sans respect strict des standards et des procédures. La réglementation est donc désormais contraignante, mais salvatrice.



Les pépinières, une clé de la maintenance et de l'extension des espaces verts



Un Parc Ornithologique sur la lagune de Marchica, carrefour d'oiseaux migrateurs

Saïd AZAOUAGHE
Coordinateur de l'Unité Régionale du GREPOM dans l'Oriental

Le GREPOM est le Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc. Cette ONG offre un cadre d'action et de partage où diverses compétences investissent bénévolement leur temps, leur expérience et leur savoir pour la préservation de la nature. L'Oriental, vaste Région au patrimoine ornithologique exceptionnel, se prête merveilleusement à son action et les décideurs l'ont naturellement associée à la réflexion puis à la création du Parc Ornithologique.

La lagune de Marchica (Sebkhat Bouarg) est un site Ramsar (zone humide d'importance internationale) depuis 2005. Elle est aussi la deuxième lagune en Méditerranée de par sa superficie. Depuis 2008, d'importantes transformations, la création de puissants équipements et d'ambitieux aménagements ont accéléré sa dépollution :

- l'ouverture de la nouvelle passe Bocana (300 m de largeur avec 6 m de profondeur) afin d'accélérer les échanges d'eau avec la Méditerranée ;
- la construction de la nouvelle station d'épuration pour collecter et traiter les eaux usées du Grand Nador ;
- l'aménagement de berges et la création des corniches de Nador, avec sa plage artificielle, de Beni Ansar et bientôt celle d'Arekman ;
- la création de la marina d'Atalayoun, avec de nombreux édifices commerciaux ;
- la transformation des bassins de décantation de l'ancienne STEP de Chaala

en Parc Ornithologique, une mutation qui a transformé un espace de nuisance en lieu de plaisance.

Le Parc Ornithologique, d'une superficie de 41 hectares, comporte une mosaïque d'habitats variés :

- des roselières pour les gallidés (poule d'eau et poule soultane) ;
- des sansouïres avec des salicornes et des halophytes (source de nourriture des oiseaux en hiver et abri pour les poussins en été) ;



Flamants roses

- des bassins d'eaux à salinité variable (de l'eau douce à l'eau de mer), des profondeurs et des biodiversités variables, avec des crevettes et des poissons ;



Mouette ou sterne commune



Aigrette garzette



Le centre d'accueil du Parc Ornithologique

- un couloir d'eau, avec une vase riche en vers et crustacés pour la nourriture des limicoles, des bécasseaux minutes, des flamants roses et des piscivores, comme l'aigrette garzette et les sternes ;
- des espaces aménagés à végétation riche en graminées qui attirent des oiseaux granivores (moineaux, étourneaux et bruants).

Selon le diagnostic ornithologique de 2003, on attribue à la lagune de Nador une liste globale de 122 espèces d'oiseaux, dont 37 nichent sur le site ou dans ses environs immédiats parmi 480 espèces résidentes ou de passage.



Bécasseau

Les espèces ayant une valeur patrimoniale sont au nombre de 17 : une espèce d'intérêt mondial et 16 espèces d'intérêt national (dont 1 menacée et 15 rares). La valeur du site comme zone d'escale migratoire et d'hivernage pour les oiseaux d'eau est indéniable.

En effet, durant ces périodes du cycle annuel, l'avifaune se montre très riche et diversifiée ; en particulier, les canards, les limicoles et les laridés qui sont représentés par de nombreuses espèces dont les effectifs (excepté pour les limicoles) sont souvent substantiels.

Les Parcs Ornithologiques

Ils sont assez nombreux en Europe, surtout en France qui en compte une dizaine parmi les plus emblématiques. Celui de Camargue (près du village de Pont de Gau) et assez comparable par l'écosystème, les espèces aviennes et la faille (60 hectares) à celui de Marchica. La référence reste sans doute le doyen, le Parc des Oiseaux des Dombes (territoire très humide au Nord de Lyon) avec ses 50 ans d'existence, ses 600 espèces dont 60 menacées...

La plupart des Parcs Ornithologiques ont commencé par être des zoos comportant des volières, conditionnées ou pas, qui abritaient alors ce qu'on appelait alors des «collections», endémiques ou exotiques, plus ou moins abondantes et intéressantes selon leurs richesses faunistiques. Le Parc des Dombes et celui de Camargue furent parmi les tous premiers à proposer aux visiteurs de parcourir à pied des espaces naturels où les volatiles en liberté pouvaient être librement observés, une mutation engagée dans les années 1960.

Comme la France, le Maroc est un passage et une halte privilégiés pour les oiseaux migrateurs en route sur l'axe Nord-Sud. La logique veut donc qu'on y retrouve certaines espèces communes - notamment les plus rares - et en particulier dans les zones côtières humides. La lagune de Marchica apparaît donc comme un site idéal et la vocation touristique du territoire lui garantit un visitorat.

> Zoom

Les populations nidificatrices sont beaucoup moins diversifiées et peu abondantes, sauf pour le *Charadrius alexandrinus* Gravelot à collier interrompu et la *Sterna albifrons* Sterne naine. L'effectif du premier a été estimé à 390 couples, le plus important jamais signalé pour cette espèce dans les zones humides marocaines et probablement aussi à l'échelle de la Méditerranée occidentale. Toujours d'après le diagnostic ornithologique de 2003, on a noté une diminution de nombre d'adultes nicheurs d'*Himantopus himantopus* Echasse blanche ainsi que pour la *Recurvirostra avosetta* Avocette élégante.

En 1980, un suivi effectué par des chercheurs espagnols relevait l'absence de nidification des sternes Pierregarin (*Sterna hirundo*) et un nombre très réduit de couples de sternes naines. Après la dépollution et l'aménagement du site de Marchica, la sterne Pierregarin était de retour dès 2014. Elle niche depuis lors avec les sternes naines sur les îlots du Parc et sur tous les îlots de la lagune.

La ralle d'eau (*Rallus aquaticus*), espèce farouche, a été observée comme hivernante en 2017 et 2019, puis également en été 2021, ce qui suppose qu'elle est de retour comme nicheuse sur le site.

A partir de 2015, une autre espèce, le chevalier gambette (*Tringa totanus*) autrefois nicheuse uniquement en Tunisie, a été déclarée nicheuse au Maroc et uniquement sur le site de Marchica (First confirmed breeding records of Common Redshank *Tringa totanus* for Morocco). En 2020, le bruant du Sahara (*Emberiza sahari*), a été également observé en train de se nourrir au Parc Ornithologique de Nador.

Sur l'ensemble de la lagune de Marchica, Parc y compris, les espèces d'oiseaux recensées autrefois sont toujours présentes ; seul leur effectif varie d'une année à l'autre et suivant les saisons.

On note des oiseaux sédentaires (poule d'eau échasse blanche, canard colvert), des nicheurs (sterne Pierregarin, glaréole à collier, bergeronnette...), des hivernants (canard souchet, tadorne de belon, grand cormoran, spatule blanche...) et des oiseaux de passage (héron pourpré, chevalier sylvain...) en période pré- et post-nuptiale.



A proximité du centre d'accueil

D'après le suivi des bagues alphanumériques et de couleurs, on rencontre sur la lagune Marchica et sur le Parc :

- des flamants roses de France, Hollande, Allemagne, Italie et Algérie ;
- des spatules blanches de Hollande ou d'Allemagne ;

- des grands cormorans de Hollande et de Suisse ;
- des barges à queue noire d'Allemagne comme d'Angleterre ;
- des sternes caspiennes du Danemark ou de Finlande ;
- des goélands d'Audouin venus d'Espagne comme des îles Chafarinas ;

- des bécasseaux variables de Pologne.

La protection de ce patrimoine naturel nécessite une sensibilisation dans les écoles, auprès des citoyens comme des visiteurs, afin d'aboutir à un tourisme ornithologique et un développement durables de la lagune.



La parole à Monsieur Saïd ZARROU, Président Directeur Général de la Société Marchica Med

1- Le concept du Parc Ornithologique est assis sur les potentialités du site. Il peut avoir sa légitimité aux plans local, urbain, régional, national et même international. Quels objectifs sont à satisfaire sur ces différents plans ?

SZ : Nos objectifs concernent effectivement toutes ces échelles de réflexion et d'action mais je préfère les classer par cibles et secteurs bénéficiaires, qui sont de différentes natures. L'objectif touristique est d'assurer les diverses catégories d'hébergement aux visiteurs, simples observateurs ou ornithologues, amateurs ou professionnels. En matière d'urbanisme, il s'agit d'harmoniser la transition de la corniche de Nador vers le canal de Jnane Al Matar (le nouveau centre urbain de Nador). Il y a aussi des objectifs sociaux et sociétaux, visant à sensibiliser la population à la préservation de la nature sur le site et alentour. Enfin, nous avons un objectif de stimulation de l'investissement, par la mise à niveau du foncier environnant le Parc, qui offre une vue panoramique magnifique.

2- Une réalisation vaste et ambitieuse comme celle-ci a nécessité un phasage méticuleux et de nombreux intervenants. Quels sont les ingrédients de la réussite ?

SZ : En ressources humaines, notre démarche a été de réunir des experts nationaux et internationaux de très haut niveau animés par une coordination solide de la maîtrise d'ouvrage. Sur un projet d'une telle ambition, il faut sélectionner parmi les meilleurs. Les moyens techniques sont forcément puissants et de dernière génération puisqu'il s'agissait de réaliser d'énormes travaux en un temps limité, au mieux des performances possibles, notamment pour les dragages et le confortement des digues maritimes, ou encore les plantations et transplantations, ainsi que la réutilisation des matériaux locaux. En ce qui concerne le savoir scientifique, nous avons établi une collaboration fructueuse avec un bureau d'études paysagiste international et plusieurs partenariats scientifiques, notamment avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et le Conservatoire du Littoral français. Je n'oublie pas la maîtrise et la créativité architecturales pour réaliser le site d'accueil intégré au Parc.

3- Quelle place va occuper le Parc dans le développement de l'immense conurbation qui s'organise autour de Nador, avec Nador West Med et les nombreuses et diverses actions qui régénèrent la métropole ?

SZ : Le Parc va contribuer à freiner les effets de l'urbanisation rapide dans ce qu'ils pourraient avoir de négatif en l'absence d'une maîtrise suffisante, en préservant le maximum des atouts naturels de ce territoire. Non seulement le Parc va contribuer à bonifier l'offre touristique de la ville de Nador, mais il va aussi faire bénéficier la population locale et celle de la Région d'un vaste espace vert. Le Parc sera valorisé pour promouvoir Marchica et Nador en tant que destination touristique durable ; il sera une composante majeure de son image et un levier essentiel de son attractivité.

4- Au-delà de l'opération de la lagune d'Abidjan, le savoir-faire et l'expertise acquis sont-ils exportables, ont-ils une valeur de modèle ?

SZ : Effectivement, il s'agit d'un savoir et d'un retour sur expérience fondés sur un principe : transformer une nuisance en plaisance. Une expertise africaine est désormais constituée, qui a réussi dans un pays d'Afrique et qui peut réussir à l'échelle du continent pour traiter les problématiques inhérentes à de vastes projets d'aménagement similaires ou de caractéristiques comparables.

Marchica Med a développé plusieurs métiers, tels que l'aménagement territorial durable, le développement touristique respectueux de l'environnement, la mobilité et l'accessibilité, ainsi que la restructuration et la requalification des sites. L'offre de Marchica Med est intégrée et peut s'adapter à plusieurs problématiques. Notre modèle a été sollicité par d'autres pays africains que la Côte d'Ivoire, où nous opérons avec succès. Sous l'égide de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, le modèle de Marchica est devenu une référence dans l'aménagement des zones humides en Afrique. Il a été cité comme exemple parmi les projets qui s'inscrivent dans le modèle de la coopération Sud-Sud voulu par notre Souverain, comme le rappelle le Discours du Trône énoncé en 2016.



Le Parc de la Ligue Arabe, espace historique et nouvelle attraction de Casablanca

Aziz DIOUF
Journaliste

Ce cœur vert historique bat au centre-ville de la capitale économique. Les nouveaux aménagements, importants, ont renouvelé ses attraits et restitué aux visiteurs des espaces qui autrefois dégradés ou rendus inaccessibles au fil du temps. Des équipements de confort et des aménagements propices aux loisirs d'aujourd'hui sont installés ; la sécurité et l'entretien sont assurés. Le Parc a su rester dans l'Histoire tout en entrant dans la modernité.

Le Parc de la Ligue Arabe, le poumon du centre-ville de Casablanca, a fait peau neuve ! Grâce à un investissement de 100 millions de Dirhams, apporté par la Commune de Casablanca (45 MDh), la Direction Générale des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Intérieur (35 MDh) et la Région de Casablanca-Settat (20 MDh), il est désormais très agréable d'y venir seul ou en famille pour faire du sport, prendre un bol d'air ou de fraîcheur, pour déambuler ou se prêter à des jeux pour se vider l'esprit après une journée ou une semaine chargée.

Les indicateurs de la nouvelle modernité du Parc

Depuis l'ouverture en mai 2021 en pleine pandémie du Covid-19, les habitants de Casablanca et les touristes se sont appropriés les lieux. Leur affluence bat des records, surtout les week-ends, où les enfants, accompagnés de leurs parents, viennent de tous les horizons

de la ville pour se divertir via les nombreux espaces de jeu nouvellement aménagés. Lancés en 2018 et terminés en 2021, les travaux de réhabilitation ont satisfait un principe directeur : la réunification de l'ensemble de ses espaces - une superficie totale de 30

hectares - par la réunion des deux parties du Parc séparées par le Boulevard Moulay Youssef. Sur la partie haute du Parc, un garage donnant sur le boulevard Rachidi a été aménagé. Au dessus de celui-ci, une large esplanade débouche sur l'Avenue Hassan II.



Les somptueuses allées sont restituées ; les zelliges des fontaines restaurées



Les allées secondaires, ombragées et fraîches, invitent à la promenade

Le Parc fait le bonheur des jeunes (voire des moins jeunes) férus de sports de glisse auxquels ils s'adonnent à cœur joie : skateboard, roller, trottinette ou encore driftrike notamment.

Si cette partie de l'esplanade est laissée d'accès ouvert à tous, l'espace des jardins du Parc a été par contre clôturé et doté de quatre portails faisant office d'entrées et de sorties.

La sécurité de l'édifice est assurée ; elle fait l'objet d'une surveillance constante (jour et nuit) par une équipe de professionnels du gardiennage. Entièrement ouverte sur la ville toute la journée, on y trouve :

- un parcours sportif ;
- des espaces de jeux à profusion ;
- des espaces verts ;
- des cafés et des kiosques ;
- des sanitaires publics et du mobilier urbain (bancs, corbeilles, signalétiques).

Les principales superficies traduisent les nouveaux aménagements et caractérisent l'offre du Parc réhabilité :

- 6,8 ha de chemins en sols stabilisés ;
- 5,5 ha constituant l'aire plantée ;
- 10 700 m² dédiés aux aires de jeux ;
- 92 000 m² de surface minérale ;

- 950 m² consacrés le bassin central et la fontainerie ;
- 745 m² affectés aux cafés et kiosques désormais installés en différents endroits du parc ;
- 400 mètres linéaires de séguias gérées en continu grâce à la mise en œuvre de nouvelles technologies pilotant un système à cycle fermé qui permet de ratio-

naliser l'utilisation des ressources naturelles, de l'eau en particulier.

Ce même système d'économie circulaire est également installé au niveau du bassin central et des fontaines situées de par et d'autre de l'axe central du Parc, où les palmiers centenaires ont été maintenus.



La clôture et la sécurisation du Parc garantissent sa bonne fréquentation



Des espaces d'une grande noblesse aux plantations étagées

Les réhabilitations et les nouveaux aménagements ont conféré une vie nouvelle au Parc

La réhabilitation et la mise à niveau du Parc de la Ligue Arabe ont été réalisées dans le respect des fondamentaux

paysagers et des standards les plus contemporains en termes de protection de l'environnement, d'équipements et de loisirs.

Quatre acteurs ont opéré cette intervention d'envergure :

Casablanca mobilise les eaux usées pour arroser les espaces verts

Réutiliser les usées pour arroser les espaces verts est l'objet d'un appel d'offres lancé par la Société de Développement Local Casa Baida.

Le programme, dont l'échéance est prévue en 2024, correspond à un investissement global de 189 millions de Dirhams, financés à plus de 50% par l'État (100 millions de Dh) et pour le solde par les partenaires (Région de Casablanca - Settat, Commune de Casablanca, l'Agence du bassin hydraulique de Bouregreg-Chaouia et l'Agence de Développement d'Anfa).

Parmi les plus importants sites concernés :

- la promenade de la grande mosquée Hassan II ;
- le Royal Golf d'Anfa et celui de Mohammedia ;
- le Parc de la Ligue Arabe (30 hectares, dont 12 irrigables) ;
- les abords de l'autoroute urbaine (118 hectares, dont 50 irrigués) ;
- les parcs Alesco, Ben M'Sick, L'Hermitage ;
- Anfa Park, le dernier né, qui s'étendra sur 110 hectares (18 sont aujourd'hui ouverts au public).

Comme on le voit, les Communes de Casablanca et Mohammedia sont concernées. Les volumes impressionnent. Pour en donner une idée, voici quelques besoins identifiés en guise d'illustration :

- les espaces verts au long de l'autoroute nécessitent 800 m³/jour (soit plus de 1 400 m³/jour en période de pointe) ;
- les besoins en eau pour Anfa Park sont estimés à 1 600 m³/jour à terme.

Au total, des centaines d'hectares seront donc irrigués sous peu à partir des eaux usées une fois réalisées toutes les composantes du projet : bassins de stockage, stations de relevage, conduites de rejet...

- la Commune de Casablanca, maître d'ouvrage du projet ;
- la Société de Développement Local Casablanca Aménagement SA, maître d'ouvrage délégué ;
- l'Agence 2D DAMA, qui apportait son assistance au maître de l'ouvrage ;
- la société ID Paysages, concepteur et opérateur des aménagements réalisés.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, sollicitée par les intervenants, a bien voulu contribuer au projet via son programme de réhabilitation de parcs et jardins historiques.

Même si l'approche première envisageait d'étendre le Parc de la Ligue Arabe jusqu'à l'avenue Brahim Rou-dani, en y intégrant les courts de tennis existants, concept qui n'a finalement pas été mise en œuvre, la réhabilitation du parc historique de Casablanca a été globalement réussie.



Perpendiculaires à l'axe central, les allées secondaires proposent leurs contre-allées aux promeneurs

Reste donc ce qui s'avère souvent le plus difficile : assurer le suivi et la maintenance pour que cet investissement colossal ne paraisse pas vain dans quelques années.

Pour l'heure, rappelons qu'il s'agit là de la seconde rénovation et réhabilitation du Parc de la Ligue Arabe depuis sa création en avril 1921. Il fut d'abord appelé Parc Hubert Lyautey en l'honneur du Résident Général français de

l'époque. Son concepteur, l'architecte français Albert Laprade y travaillait depuis 1916 sous la supervision de l'architecte et urbaniste Henri Prost, chantre et pratiquant zélé du «culturalisme», une véritable philosophie professionnelle qui lui faisait insérer dans ses réalisations de nombreuses composantes de l'héritage patrimoniale marocain.

En 2015, à la demande de l'Institut français de Casablanca, l'artiste peintre,

sculpteur et plasticien Daniel Buren avait mélangé des arches de couleurs vives à celles issues de l'ancienne prison d'Anfa, démolie en 1916, dont des piliers et des arches furent déplacés dans le Parc.

Prévue comme une installation temporaire d'un mois, l'œuvre est finalement définitivement conservée et reconstruite de manière durable dans le cadre de la toute dernière rénovation.



Depuis le Parc, vue sur la cathédrale du sacré-cœur attenante, construite à partir de 1930



L'initiative et la gestion privées au service d'un jardin historique, enchanteur et mystique de Marrakech

Mohamed MOKADDEM
Architecte

Le Jardin Majorelle est au nombre des parcs urbains du Maroc dont l'histoire est exceptionnelle. Aléatoire parce que liée à des initiatives individuelles, cette saga aboutit à une situation bien particulière que la souplesse des lois en vigueur a rendu possible : la gestion et la valorisation par une Fondation de droit privé. Habitants de Marrakech et touristes de la ville ocre bénéficient avec bonheur du fruit de cette situation originale.

Si l'on parle d'espaces verts urbains au Maroc, il en est un tout particulièrement qui ne saurait être oublié, tant son histoire est à la fois singulière et emblématique, et tant son actualité est elle aussi originale. Il s'agit du Jardin Majorelle à Marrakech !

Cette histoire commence en 1929, il y a donc près d'un siècle. Elle est étroitement associée au nom du peintre Jacques Majorelle, fils de l'ébéniste nancéen Louis Majorelle, l'un des industriels les plus remarquables de son époque, grand développeur du fameux style dit «Arts nouveaux». L'artiste vient au Maroc à l'instigation de son père, qui trouve son fils trop désœuvré et le recommande au général (à l'époque) Hubert Lyautey, friand de s'entourer de jeunes créateurs de grands talents. L'artiste s'installe à Marrakech en 1917. En 1929, il fait appel aux architectes Robert Poisson et Paul Sinoir pour concevoir et lui construire une «villa atelier» sur un vaste terrain acquis sept années auparavant dans la palmeraie, au Nord-Ouest de la médina de Marrakech. Il en rédige le cahier des charges.

Dans ce document, remis aux architectes, le propriétaire des lieux a précisément détaillé ses exigences. Il veut que sa «villa atelier» - il habitera le premier étage et le rez-de-chaussée abritera son travail - rappelle le style d'un autre grand architecte bien connu, Charles-Edouard Jeanneret-Gris, dit

Le Corbusier, et combine harmonieusement les éléments traditionnels inspirés de l'art de bâtir du Maroc, avec une architecture mauresque reconnaissable notamment aux fenêtres et au traitement des sols, et la modernité dans le style «Art déco» qui commençait à s'imposer à l'époque en Europe.



La «villa atelier» réalisée à la demande de Jacques Majorelle



Quelques détails des composants mauresques traditionnels et modernes occidentaux harmonisés ici

Du projet personnel à l'œuvre universelle

Cultivant sa singularité, le plasticien implante de nombreuses espèces végétales dans l'immense jardin de sa villa, qu'il fait venir à grands frais des quatre coins du monde, notamment des orangers, cocotiers, bananiers, yuccas, jasmins, bougainvilliers, fuchsias, cactus, agaves...

Il y aménage aussi des bassins, jets d'eau, pergolas et allées... s'inspirant de l'art arabe des jardins comme des luxuriants jardins tropicaux. Sans vraiment en avoir pris conscience, l'artiste commence à donner naissance ici à ce qui est devenu aujourd'hui l'un des jardins les plus emblématiques du Maroc. Quelques années plus tard, en 1937, le concept s'enrichit, se précise et change de dimension : l'artiste peint sa villa de

couleurs vives, dominées par une variété de bleu outremer auquel son nom restera attaché.

Le «bleu Majorelle» est né. Il s'agit d'un bleu légèrement violacé d'une pointe de rouge. Cette nuance douce est censée inspirer la détente et la relaxation, car la force de l'outremer s'en trouve de la sorte adoucie et l'ambiance colorée ainsi créée en devient spécialement reposante. Ce bleu emblématique et envoûtant ne laisse personne indifférent.

Pour preuve, lorsque Jacques Majorelle décide d'ouvrir son jardin au public en 1947 - donc deux années à peine après la fin de la seconde guerre mondiale - les visiteurs affluent de toutes les origines à la découverte de cet ensemble bâti et végétal, atypique et exotique, niché au cœur de la palmeraie de Marrakech.

Ce succès ne se démentira jamais malgré la disparition du fondateur.

18 ans après la mort du fondateur, un nouvel avenir

Le 14 octobre 1962, Jacques Majorelle meurt à Paris, où il a été rapatrié suite à une grave fracture du fémur. Il est inhumé à Nancy aux côtés de son père. Le domaine, parc et villa, est alors abandonné et il faudra attendre 18 années pour qu'en 1980, Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, qui ont découvert le Maroc en 1966, rachètent l'ensemble pour le sauver d'un projet de complexe hôtelier qui prévoyait sa destruction. Le grand couturier, au sommet de sa gloire, est natif d'Oran où il a grandi et tout spécialement sensible à ce style mauresque concilié à la modernité occidentale du début du XX^{ème} siècle.

Les nouveaux propriétaires décident d'habiter la villa de l'artiste Jacques Majorelle, rebaptisée Villa Oasis.

> Repères



Quelques points de vue intérieurs au parc

Ils vont entreprendre d'importants travaux de restauration du parc, pour «faire du Jardin Majorelle le plus beau jardin, celui que Jacques Majorelle avait pensé, envisagé». L'atelier du peintre est transformé en un musée berbère ouvert au public, avec une exposition de créations de haute couture de la collection de Yves Saint Laurent et Pierre Bergé. Yves Saint Laurent dira : «Depuis de nombreuses années, je trouve dans le Jardin Majorelle une source inépuisable d'inspiration et j'ai souvent rêvé à ses couleurs qui sont uniques».

En 2002, le Jardin Majorelle devient propriété de la Fondation Pierre Bergé -Yves Saint Laurent créée la même année. Aujourd'hui, il se déploie sur 9 000 mètres carrés.

Le Président de la Fondation, Madison Cox, nourrit de nouvelles ambitions pour le Jardin Majorelle. Il nous déclare souhaiter la création d'un département botanique dans l'objectif de faire de ce lieu une institution ancrée dans son territoire et dans son époque : «Si le patrimoine culturel du Maroc est défendu et valorisé dans les deux musées de la Fondation, l'objectif du département botanique est de mettre en avant et de préserver le patrimoine naturel du Royaume. Nos actions vont bien sûr être déployées au sein des collections végétales du Jardin mais également à travers des partenariats, notamment celui nous liant avec l'Université Cadi Ayyad de Marrakech».

Au service de la Botanique et du développement durable

Le Jardin Majorelle compte actuellement 350 espèces végétales, essentiellement des collections de bambous, cactus, succulentes et palmiers. Aujourd'hui, peu d'espèces indigènes et endémiques du Maroc sont présentes au sein de ces collections.

Ce sera d'ailleurs l'un des objectifs du futur département botanique que de les enrichir significativement pour les rendre plus visibles auprès des visiteurs et pour en assurer une meilleure préservation, parce que beaucoup de ces espèces sont désormais menacées dans leur milieu naturel.

D'ailleurs, depuis deux ans, toute la gestion des collections végétales se fait selon des principes et pratiques écologiques. Aucun produit issu de la chimie de synthèse n'est utilisé. Une valorisation des déchets verts a été mise en place avec la création d'une station de compostage et de production de paillage. La coupe des fleurs et donc des fruits des palmiers n'est plus systématique, ce qui permet de maintenir une diversité animale (notamment ornithologique, avec des espèces courantes mais aussi d'autres moins fréquentes) plus importante sur le site.

Des efforts d'économie d'eau sont également déployés en généralisant autant que possible l'usage du paillage et la sélection de plantes les mieux adaptées au climat, surtout à l'aridité, de Marrakech. A cet effet, l'installation d'un nouveau système d'irrigation est programmée pour parachever la mise en place d'une méthode et de modes de gestion qui s'inscrivent dans l'évolution vers la modernité, c'est-à-dire dans le respect des principes du développement durable (réutilisation des eaux usées, compostes écologiques, absence d'insecticides, etc.).

Bien entendu, l'objectif de tous ces aménagements est aussi d'améliorer les effets du Jardin Majorelle sur son environnement local, notamment en termes de captage de gaz carbonique.

1 500 000 visiteurs en 2019

En ce qui concerne l'impact du produit que constitue le Jardin Majorelle sur les flux du tourisme local, il est très important et poserait même quelques problèmes.

En effet, en 2019, la Fondation a reçu un million et demi de visiteurs. *«Cette sur-fréquentation affecte les collections végétales et les structures du jardin qui sont fragiles et non compatibles avec le tourisme de masse. C'est une réflexion que la crise de la Covid-19 a permis de mûrir et nous souhaitons mettre en place des jauges qui permettront de mieux accueillir nos visiteurs et de mieux préserver le Jardin Majorelle»*, annonce Marc Jeanson, botaniste de la Fondation Majorelle.



La bamboueraie (en haut) et quelques aménagements

Le Jardin Secret de Marrakech

Le legs saadien réhabilité

Sur ce terrain s'élevait un palais saadien depuis la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle. Après le déclin de la dynastie, l'édifice fut détruit à la fin du XVII^{ème} siècle. Selon le même tracé, un nouveau palais fut construit au milieu du XIX^{ème} siècle par le Caïd Abdallah U-Bihi. Marrakech était alors en plein développement, avec de riches demeures et de superbes jardins réalisés un peu partout dans la ville.

A la mort du Caïd, le Cadi Moulay Mustapha acquiert le palais et le domaine attenant ; il l'échangera ensuite contre la résidence de Fès du chef de la corporation des horlogers de Marrakech, Muhammed Loukrissi, qui y vécut jusqu'à son décès en 1934. Après cela, la propriété reste à l'abandon plus de 70 ans ce qui en fait quasiment une ruine. Il faut attendre 2008 pour que naisse l'idée de la restaurer et de l'ouvrir au public, ce qui est réalisé huit années plus tard.

«Le Jardin Secret» est en fait un complexe où l'intérêt se partage entre l'architecture et les espaces verts. Le bâti est constitué de deux pavillons rectangulaires en riads, chacun cerné de hauts murs aveugles et disposé autour d'un vaste jardin sur lequel il s'ouvre. Chaque jardin est séparé en quatre parterres par deux allées surélevées ; à leur croisement, une vasque de marbre apporte esthétique sculpturale et animation

musicale grâce au doux murmure de ses eaux vives. Vasques, bassins et fontaines s'alimentent notamment d'une source intérieure au jardin ; par ailleurs, depuis la dynastie almoravide, une khattara alimentait l'endroit (galerie drainante souterraine). Disposer d'une ressource en eau domestique était alors un privilège rare, dont le Jardin a d'ailleurs profité.

«Le Jardin Secret» d'aujourd'hui s'articule en deux espaces bien distincts : le jardin exotique, le jardin islamique. Le premier rassemble des plantes venues de diverses parties du monde, reprenant la longue tradition des jardins expérimentaux de Marrakech, ville-jardin par excellence depuis l'époque médiévale. Le second a repris l'aspect qu'il avait probablement au XIX^{ème} siècle. Le plan quadripartite était déjà observé dans les jardins persans six siècles avant notre ère.

Il apparaît au Maroc au XII^{ème} siècle, sans doute afin de faciliter l'irrigation des jardins et pour manifester des règles géométriques strictes ; une vision paradisiaque en contrepoint de la nature sauvage.

Parmi les points remarquables, la tour, symbole de la richesse et de la puissance des propriétaires du lieu, haute comme un minaret, donne aujourd'hui aux visiteurs un point de vue panoramique sur la médina et jusque sur les montagnes de l'Atlas.



Encadré de la Rédaction



Sidi Yahia, dit «Moul Annakhlates» pour ses palmiers, un parc très particulier

Aimen ZIZI
Directeur de l'Agence Motivenco,
militant du patrimoine naturel

Le lieu possède peut certains une dimension magique, pour d'autres une envergure spirituelle, et pour tout un chacun une vraie profondeur historique, au moins à l'échelle de la Région. Ses attraits sont multiples, ce qui génère régulièrement des flux de visiteurs conséquents souvent venus d'Oujda, dont Sidi Yahia fait partie du district. Naturel et surnaturel sont mêlés ici et l'abondance de l'eau semble faire partie du miracle.

Une romance populaire résume en deux vers l'essentiel d'un patrimoine socioculturel qui a résisté aux aléas du temps durant des siècles et qui a fait de Sidi Yahia une destination privilégiée pour ceux qui fuyaient les persécutions religieuses, les poursuites politiques ou les règlements de comptes tribaux :

Sidi Yahia l'Oasis des dattiers ; refuge des martyrisés et égarés !

Si l'étranger arrive dites-lui qu'il est en terre de paix !

Un lieu de nature et de spiritualité

Cet espace de paix et de méditation allait, avec le temps, devenir une destination prisée de différentes communautés religieuses et transformer le saint marabout de l'oasis en icône mystique pour les adeptes religieux. Le marabout sans toit pour certains, le saint caché «El Makhfi» pour d'autres, ou tout simplement «Moul El Waâda», patron de la source et de la rivière à l'eau abondante, Sidi Yahia Benyouness collectionne les appellations et les qualificatifs.

Ceci fait de cet homme pieux le saint vénéré de la ville d'Oujda. Sa «baraka» est légendaire, à tel point que l'équipe de football du Mouloudia d'Oujda, lorsqu'elle avait remporté le titre au championnat du Maroc en 1976, lui rendait visite avant chaque rencontre.

Cette croyance se conjugue à une considération partagée par les croyants des trois religions du Livre. Pour les juifs c'est un rabbi castillan installé à Oujda au XIV^{ème} siècle. Les chrétiens le présentent comme Saint John, fils de Jonas qui fut contemporain de Jésus.



➤ Repères

Quant aux musulmans, beaucoup avancent que c'est un fervent soufi qui a confié sa vie à Dieu. Les croyances populaires lui attribuent un respect particulier fondé sur une vie de quatre-vingt années de jeûne, de prière et d'imploration du Créateur. Avec le temps, le lieu semble devenu une illustration à valeur de modèle et de référence de l'entente entre les enfants d'Abraham, un espace singulier de paix et de concorde intercommunautaire.

Un autre élément confère au saint homme un statut particulier : ses disciples ne lui bâtirent pas de monument, préférant dissimuler sa tombe pour le protéger de ses zéloteurs comme de ses contempteurs. D'ailleurs, ce n'est qu'à la fin des années 1960 que les autorités religieuses ont édifié un toit pour le lieu présumé de sa sépulture.

De fait, le lieu ne fait pas l'unanimité : est-il enseveli sous les trois grands arbres couvrant l'intérieur de la cour, ou bien enterré près de l'arbre où les femmes accrochent des morceaux de leurs vêtements pour que leurs vœux soient exaucés, ou encore à côté de l'ancienne source de Sidi Yahia ? Une énième version prétend que le saint aurait creusé sa propre tombe dans laquelle son cadavre fut recouvert de terre par la seule volonté divine.

Ces versions enjolivent l'endroit de récits fantastiques et de croyances insensées. Dans l'imaginaire collectif, les saints sont dotés de pouvoirs extraordinaires. Ils peuvent guérir des maladies, soulager des souffrances, réunir des cœurs séparés et rapprocher des âmes égarées. Sidi Yahia en fait partie. Dans le voisinage, au cœur d'un coin de verdure, un arbre centenaire est aussi légendaire que le patron des lieux. Il est réputé soulager les douleurs dorsales. Une sexagénaire le rapporte : «*Chaque fois que j'ai mal au dos je viens ici et je m'appuie contre cet arbre pour apaiser mes douleurs*». Une autre femme avance avec certitude que la visite à Sidi Yahia guérit des maladies incurables et rend fécondes les femmes stériles.

Le saint vénéré porterait bonheur à ceux qui parviennent à placer sept pierres l'une au-dessus de l'autre, sans qu'elles ne tombent : «*Tant que la colonne de*

pierres reste stable, la chance et le «Mimoun» seront de votre côté». C'est la conviction d'une jeune femme qui vient de réaliser à la perfection l'exercice des sept pierres. Elle espère trouver un travail : «*Je sais que c'est irrationnel ce que je fais, mais j'ai frappé à toutes les portes en vain. Alors pourquoi ne pas tenter cette chance ?*», renchérit-elle. C'est la légende de l'oasis.



Une nouvelle vie pour l'oasis

Sidi Yahia est aussi un coin de villégiature historique grâce à son eau abondante, ses arbres majestueux et ses espaces verdoyants. Les Oujdis y passaient leurs vacances estivales au temps des «smayems» (les fortes chaleurs). Ils se désaltéraient de son eau limpide, nageaient sous dans sa rivière ou dans sa «charchara» et dans son «carré». Ils y lavaient également leurs couvertures et leurs draps de laine. Sous le protectorat et jusqu'aux années 1980, les habitants de l'Oriental passaient leurs vacances à Sidi Yahia aussi bien qu'au bord de la Méditerranée à Saïdia.

Mais ce temps appartient hélas au passé et certains l'évoquent avec nostalgie lors de leurs visites du vendredi. Ce lieu de culte et de villégiature a perdu de ses atouts naturels sous l'effet des années de stress hydrique. En est résultée la nécessité de refondre le concept attractif et l'aménagement des lieux. L'oasis allait ainsi se transformer en espace récréatif grâce à un investissement de 72 millions de Dirhams.

Ce projet, éminemment écologique et urbanistique, orienté vers la réhabilitation et le développement de cette zone oasienne de 4,2 hectares, en a fait un espace de loisirs et d'activités économiques. Cette mise à niveau s'est inscrite dans le cadre des efforts déployés pour préserver l'environnement, assurer un développement durable et renforcer l'attractivité du lieu.

Elle a comporté la construction d'un canal de déviation de l'oued et l'aménagement d'espaces verts, récréatifs et de promenade. Ceci a été réalisé en 2010 sous l'impulsion royale.

Les interventions ont redonné vie à cette oasis avec la réalisation d'un circuit hydraulique, de 26 locaux commerciaux, d'un café-restaurant, deux kiosques, une salle de prière pour femmes ; les façades du Mausolée de Sidi Yahya ont été restaurées. S'y ajoutent le repeuplement de l'oasis en palmiers, peupliers, caroubiers et oliviers, ainsi que l'asphaltage des routes et l'aménagement d'un parking. L'aménagement porte sur 3,1 hectares d'espaces verts ; il intègre parfaitement l'espace urbain d'Oujda. Les travaux ont aussi concerné la réalisation d'un circuit automatique d'écoulement des eaux pour l'irrigation localisée des arbres reliques et géants, des palmiers et des lauriers verdoyants.

Et, puisque le lieu est légendaire avec de multiples connotations positives, un Moussem annuel de fantasia est organisé à proximité pour célébrer la bravoure et la droiture des tribus voisines.

Le Parc du Mont Royal à Montréal

Le concept d'aire protégée dès la fin du XIX^{ème} siècle

Ce vaste espace vert de 214 hectares fut créé en 1876 pour préserver la montagne, d'après une idée avancée dès 1853. Entre temps, la ville avait progressivement acquis l'ensemble des terrains concernés.

L'aménagement est confié au paysagiste du Central Park de New York, Frederick Law Olmsted. Il choisit d'épouser la topographie naturelle du site, face à l'opposition de ceux qui souhaitent un aménagement plus urbain. Son parti pris s'impose finalement et donne lieu à un découpage en secteurs ; deux belvédères sont réalisés dont l'un domine le centre-ville. En 2005, une superficie de près de 3 hectares est dédiée à l'habitat floristique du Parc.

Elle fonctionne comme une aire protégée où l'on préserve une plante emblématique du Québec, menacée de disparition, la podophylle pelté. L'autre composante du Parc est son «Lac au Castors», vaste et apaisant.

Un long sentier, conçu en trois sections thématiques caractérisées aussi bien par les sites et monuments reliés que par les espaces naturels traversés (fougère, clairière...), parcourt l'ensemble du Parc. D'autres sentiers relient les points forts de l'aménagement aux entrées principales. L'ampleur de l'espace a conduit une association à but non lucratif, «Les Amis de la Montagne» à se constituer pour mettre en valeur les lieux ; elle propose notamment des randonnées guidées.



Le réseau des sentiers innerve la totalité du Parc à travers tous les types d'espace pour de courtes déambulations ou de longues randonnées.





Transformer les forêts urbaines et périurbaines en espaces paysagers et récréatifs

Mohamed EL KHALLOUFI

Chef de Service

Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Oriental

La réflexion sur la durabilité, priorité majeure du Royaume désormais étendue à tous les domaines du développement, concerne également les champs d'intervention du Département des Eaux et Forêts dans l'Oriental. Le rapport des villes aux forêts proches ou incluses est désormais posé comme une problématique à prendre en compte et dominer. L'effort étant immense et l'action obligatoirement progressive, des interventions sont réfléchies et programmées sur une décennie. Ainsi, 2030 est l'horizon des objectifs retenus dans ce domaine.

La prise de conscience du rôle primordial joué par les forêts urbaines et périurbaines sur les plans environnementaux, sociaux, économiques et paysagers est désormais acquise. C'est pourquoi un Plan Régional Forestier est en cours de maturation par la Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Oriental, qui mettra en place au niveau de cette Région sa stratégie de développement et de gestion.

Reboisement des anciens périmètres et aménagement des forêts urbaines

Le Département des Eaux et Forêts est également conscient des multiples contraintes auxquelles sont soumises ces forêts, notamment la convoitise foncière, une fréquentation souvent mal organisée ainsi que la pollution pour ne citer que les principales. C'est pour cela qu'une stratégie est peaufinée, basée sur la préservation et la valorisation du-

rable du rôle précieux que ces espaces de nature apportent au bien-être des citadins et pour l'agrément des paysages de nos villes. Dans ce registre, une batterie de projets est retenue pour soutenir la récréation et l'accueil du public,

agrémenter les grands axes routiers et équiper les aires de repos. Le Programme Forestier Régional (PFR 2020-2030) prévoit la mise en œuvre des projets d'aménagement de forêts urbaines et périurbaines.



Entrée de la forêt périurbaine de Bouarfa



La multiplication des pépinières permet d'assurer le renouvellement du couvert végétal

Il s'agit notamment de :

- reboiser d'anciens périmètres et aménager des forêts urbaines et péri-urbaines sur la Préfecture d'Oujda-Angad ;
- aménager des forêts urbaines et péri-urbaines et mettre en place des rideaux et des aires de repos sur les axes routiers dans la Province Jerada ;
- aménager des forêts urbaines et péri-urbaines dans la Province de Driouch ;
- renforcer l'aménagement récréatif des forêts urbaines et périurbaines dans la Province de Figuig.

La vision qui sous-tend le PFR 2020-2030 est une politique tracée en cohérence et harmonie avec un monde en pleine mutation sur les plans démographique, climatique, économique, environnemental...

Créer des conditions optimales pour les visiteurs et préserver le couvert végétal

Pour le Département des Eaux et Forêts, qu'elle soit urbaines ou périurbaines, les forêts jouent plusieurs rôles : social, environnemental, économique et paysager. Ce sont des espaces qui prolongent et complètent le tissu urbain. Les forêts sont ouvertes aux usagers et constituent un lieu où se forge la conscience environnementale.

Elles impliquent donc doublement le citoyen : par l'utilisation de l'espace et par la responsabilité de le préserver.

Cet engagement est partagé avec la population riveraine de ces forêts et par toutes les personnes qui ont recours à ce type d'espace. Le but est de protéger durablement ces territoires de la surfréquentation et de l'expansion urbaine. De la sorte, il s'agit simultanément de satisfaire les besoins sociaux, environnementaux et économiques, tout en construisant auprès du grand public une image valorisante des forestiers et une responsabilité partagée vis-à-vis des ressources naturelles.

En somme, il faut concevoir un modèle de gestion inclusif, durable et valorisant, qui réconcilie les citoyens avec leurs forêts urbaines et périurbaines.

Cet objectif s'appuie sur un concept :

le développement des forêts urbaines et périurbaines au service de l'environnement et de la société.

Au sein des territoires urbanisés, l'accueil du public en forêt s'impose d'évidence. Aux forestiers revient le privilège de répondre aux attentes de ce public tout en assurant la pérennité des milieux naturels. C'est aussi à travers ces espaces paysagers et récréatifs que s'esquisse l'idée de la forêt que vont porter les Marocains et les touristes.

La forêt périurbaine constitue ici une vitrine du savoir-faire des agents forestiers. Notre responsabilité est d'engager une gestion exemplaire de ces forêts servant à la fois l'environnement et les populations.



Exemple de site de reboisement en cours dans le cadre du PFR 2020-2030 : le massif forestier proche de Cap de l'eau (Province de Nador)

> Repères

Vers une gestion durable et multifonctionnelle de ces espaces naturels

Les nouvelles règles de gouvernance auxquelles nous souscrivons, permettent à la Direction Régionale de s'orienter vers une gestion durable et multifonctionnelle des massifs forestiers urbains et périurbains.

Pour y parvenir, le Département de tutelle a élaboré des outils techniques pour valoriser ces forêts et assurer un bon accueil au public. C'est un choix réfléchi, en mesure d'assurer les conditions optimales pour les promeneurs, les randonneurs ou les pratiquants du footing et autres pratiques sportives sollicitant les espaces naturels.

Les aménagements effectués pour l'accueil du public auront donc pour but de rendre agréable les rapports du public avec la forêt tout en maintenant l'authenticité de celle-ci, en évitant le suréquipement et le risque de la transformation en jardins.



Les Centres de sensibilisation et d'éducation environnementales rappellent aux usagers les gestes et comportements permettant de profiter de ces espaces en les respectant et en contribuant à leur pérennité

Cette stratégie offre une opportunité pour redéfinir les approches adéquates et les aménagements qui en découlent dans l'objectif de diminuer les risques



De vastes espaces ont été déjà reboisés pour contribuer à reconstituer les immenses forêts périurbaines régionales

de la sur-fréquentation qui mettrait en péril l'écosystème.

Dans le même esprit, il est impératif d'organiser l'accès des véhicules de tous les types en forêt, car ils sont de véritables sources de nuisance pour

les activités compatibles avec la capacité des forêts à assumer cette charge n'est pas un simple souhait. C'est même précisément l'un des axes que la nouvelle stratégie compte promouvoir durant toute la décennie en cours.

Ainsi, les équipements d'accueil doivent se limiter à rendre les massifs plus accueillants, en créant des points de repère, en répartissant judicieusement la fréquentation et en favorisant le développement des usages en harmonie avec la vocation de ces milieux naturels (promenade, circuits éducatifs, jeux libres, contemplation, révision de cours, préparation des examens...).

Le résultat de cette démarche et des interventions qui en découlent est la création de conditions optimales, aussi bien pour le bien-être des visiteurs que pour la préservation de la forêt.

Une autre priorité importante de cette stratégie est l'augmentation des superficies des forêts urbaines et périurbaines, ce qui passe d'abord par l'arrêt des dégradations dans les forêts existantes de ce type et ensuite par la création (ou la récréation) de nouveaux boisements autour des villes comme on peut le voir sur les photographies ci-avant.

C'est sur ces bases que le Département des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification se propose d'assurer une périphérie verte à nos villes, accueillante, source de joie et de bien-être pour les enfants et leurs familles.



Les aménagements en forêt sont conçus pour privilégier les familles avec de jeunes enfants, incluant des équipements ludiques appropriés, installés de sorte à ne pas nuire à la pérennité de l'écosystème

l'environnement forestier et pour les usagers en quête de quiétude.

Aménager des forêts saines, propres et naturelles tout en privilégiant le piéton et

Central Park, premier parc urbain américain

Une volonté prophylactique et sociétale

Aussi célèbre que Manhattan, l'arrondissement de New York qui l'abrite, Central Park est un espace vert urbain sur le modèle des grands parcs de Londres et Paris. Les motivations d'origine sont le divertissement et la santé, mais il s'agit aussi d'éloigner «*le peuple de l'alcool, des jeux et des vices, pour l'éduquer aux bonnes mœurs et à l'ordre*».

Comme dans plusieurs villes européennes, le lieu choisi est un espace de rejet, insalubre et marécageux, qui d'ailleurs nécessitera 13 ans de travaux après l'acquisition des terrains à partir de 1853. Plusieurs petits villages pauvres sont rasés (1 600 personnes déplacées).

Central Park est inauguré en 1873 alors que la ville, à la croissance rapide et tentaculaire, le cerne déjà.

Son aspect «naturel» résulte d'importants aménagements, notamment pour la création des lacs, tous artificiels.

Véritable oasis de verdure désormais au centre de quartiers densément peuplés, il reçoit 37,5 millions de visiteurs chaque année, la plus forte fréquentation des parcs du pays.

On y circule aisément grâce aux nombreux chemins piétons reliés à une voie de près de 10 kilomètres qui ceinture le site, ouverte à la circulation automobile. Équitation et patin à glace sont pratiqués, mais ce sont surtout diverses formes de courses à pied qui l'ont rendu célèbre, dont le jogging ; des compétitions, souvent professionnelles, ont lieu chaque week-end. 21 terrains de sport sont implantés sur les 341 hectares du Parc. 270 espèces d'oiseaux (dont des migrants) et 14 de mammifères y sont accueillies.

Parmi les 250 000 arbres et buissons, une plantation d'ormes américains - essence aujourd'hui menacée - est une originalité appréciée.



Encadré de la Rédaction



Sidi Maâfa, la forêt qui domine Oujda et met la ville au contact direct de la nature

Youssef HAMMOUZAKI
Ingénieur d'Etat des Eaux et Forêts
Directeur Régional des Eaux et forêts de l'Oriental

Plus de 1 200 hectares de forêt constituent une destination privilégiée des familles et des amateurs de nature d'Oujda. La forêt a acquis une dimension historique après des décennies de fréquentation heureuse ; elle est installée dans la mémoire de nombreux habitants d'Oujda. Soumise à de nombreuses sollicitations qui ont parfois conduit à des dégradations, la forêt est en pleine réhabilitation, une opportunité pour étendre sa vocation et élever le niveau de bien-être des habitants.

L'explosion démographique et l'urbanisation accélérée affectent les aires urbaines et naturelles des villes et de leurs périphéries, un ensemble d'impacts avec des apparences de modernisation et de nécessaires restructurations des tissus urbain et périurbain des villes.

Les forêts urbaines sont menacées par l'expansion des villes

Cette expansion a certainement des retombées positives sur le confort des espaces de vie, la facilitation des déplacements, l'amélioration du cadre bâti et la croissance socioéconomique. Mais, puisque chaque médaille a son revers, ces élargissements se réalisent le plus souvent au détriment d'autres espaces vitaux, écologiques et verts.

Un phénomène qui s'est accentué dès les premières années après l'Indépendance à cause de l'exode rural et du développement anarchique des quartiers périphériques.

De fait, la population marocaine est passée de 6 millions d'habitants au début du siècle à 37 millions en 2018 (selon le Haut-Commissariat au Plan).

Cette expansion démographique urbaine galopante pose de nombreuses questions en termes de durabilité et de préservation des espaces verts.



L'entrée de la forêt aménagée de Sidi Maâfa

Simultanément, le taux de population urbaine est passé de 10% en 1926, à 55% en 2004, puis 60% en 2014 sur un total de 33,8 millions d'habitants. La courbe restera ascendante en 2022 avec une proportion de population urbaine qui atteindra 75% (pour un total avoisinant les 40 millions d'habitants).

C'est le cas en particulier de ceux qui ceinturent les villes.

Ce constat conduit à une conclusion qui s'impose : la nécessité de les protéger et de proposer des développements urbanistiques planifiés en adéquation avec les attentes des générations futures.

Au niveau de la capitale de l'Oriental, Sidi Maâfa propose la seule forêt naturelle qui surplombe la ville et qui soit en mesure d'assurer son indispensable oxygénation.

Toutefois, les forêts urbaines ont perdu plusieurs de leurs fonctions naturelles, notamment celle de refuge pour diverses espèces animales, ornithologiques en particulier.

Sidi Maâfa, forêt érigée en périmètre d'intérêt national dès 1952

Peu après l'Indépendance et jusqu'à la fin des années 1960, la forêt de Sidi Maâfa était le lieu d'excursion privilégié des Oujdis. Chaque lundi, des centaines de familles et des milliers de personnes se dirigeaient vers le saint Sidi Maâfa à pieds, à bicyclettes ou sur des charrues.

Elles avaient pour plaisir de passer un moment convivial dans la joie et l'allégresse sous les arbres ou au pied de la

montagne ; un moment de gaieté partagée, notamment pour les femmes et les jeunes filles qui y fredonnaient des chansons de circonstances. Le pique-nique à Sidi Maâfa prenait des allures de fêtes. Il offrait des moments de liberté pour les enfants et les jeunes adolescents qui improvisaient de multiples jeux de course : dinivri, haba, cache-cache, sabouqa, pour ne citer que ceux-là, imprimant à l'invasion spontanée son cachet de grande liberté.

Depuis lors, les habitudes ont changé et les festivités familiales ont cédé la place à d'autres types d'activités. Vint le moment pour les amateurs des VTT d'initier des compétitions locales et nationales. Ainsi, le Club VTT d'Oujda a organisé plusieurs éditions du Grand Prix national de VTT. Des compétitions en Country olympique et Country marathon mettaient aux prises les amateurs de ces deux disciplines cyclistes venus de toutes les villes du Royaume. Ils devaient parcourir plusieurs kilomètres



Espace de pique-nique aménagé

selon un circuit comportant différentes difficultés. Les compétitions organisées allaient prendre progressivement la place des jeux improvisés.

La forêt est également un lieu privilégié pour les athlètes qui travaillent leurs endurance et se préparent pour les rendez-vous nationaux ou internationaux, ainsi que pour les marcheurs qui sillonnent les trois grands circuits aménagés pour la déambulation et le jogging.



Aménagement de larges sentiers pédestres au sein de la forêt de Sidi Maâfa

> Repères

Malheureusement, ces circuits sont aussi pris d'assaut par des motocycles qui dérangent les sportifs et les marcheurs. La poussière qu'ils provoquent affecte ce qui fut un espace de tranquillité. C'est aux services chargés de la protection de ses aires de repos de sévir contre les perturbateurs de la tranquillité.

Sidi Maâfa fait partie du site boisé de Jbel Hamra, érigé en périmètre d'intérêt national en 1952 sur une superficie de 1 200 hectares, dans l'objectif de protéger l'agglomération d'Oujda contre les risques d'inondation et d'érosion. En 1983, des travaux de reboisement ont été entrepris (pin d'Alep, eucalyptus et thuya sont les principales essences mobilisées) pour renouveler le couvert végétal et contribuer à la protection de nouvelles infrastructures publiques.

Un nouveau projet pour offrir de nouvelles fonctions récréatives

Un nouveau projet a été initié en 2009 par le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification dans le cadre de la stratégie nationale d'aménagement des forêts urbaines et périurbaines. Il visait la promotion des activités de récréation et d'accueil, la sensibilisation et l'éducation relative à l'environnement et l'accompagnement du programme de mise à niveau de la ville d'Oujda.



Sidi Maâfa offre de vastes perspectives vertes et dégagées

Les principales interventions du projet concernaient : l'aménagement des aires de parking, les équipements d'accueil du public, les infrastructures de circulation et les panneaux de signalisation. Ce programme a été conduit dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre la Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Oriental, la Wilaya de l'Oriental, la Commune Urbaine d'Ahl Angad et le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement.

Les travaux consistaient à réaliser :

- 50 hectares de reboisement ;
- la réhabilitation de 4 000 mètres linéaires de chemins forestiers ;
- l'ouverture de 1 500 mètres linéaires de chemins forestiers ;
- la pose d'une clôture de 400 mètres linéaires ;
- l'installation de 30 tables-bancs et 20 bancs avec dossier ;
- l'aménagement de 5 000 m² pour accueillir des bacs à sable, 8 manèges de jeux et 15 agrès sportifs ;
- 25 panneaux de signalisation, 10 poubelles et 1 info-kiosque.



Une signalétique adaptée à la promenade

Et, comme plusieurs de ces installations ont subi une dégradation au fil des années, d'autres actions, plus ambitieuses, concerneront, au cours de l'année 2022, les sentiers pédestres, l'équipement en mobilier urbain, les panneaux de signalisation et de sensibilisation, la réalisation de pistes (elles culmineront à une altitude de 854 mètres), le nettoyage, la surveillance, etc. Ces aménagements seront lancés dans le cadre d'un partenariat entre le Département des Eaux et Forêts, la Wilaya de l'Oriental, le Ministère de l'Environnement et les collectivités territoriales.

Le Parc Güell, la cité-jardin devenue parc

Un mécénat éclairé autour d'un architecte d'exception

Sur les 17,2 hectares du site, le mécène Eusebi Güell voulait édifier une cité-jardin luxueuse, avec 60 maisons, une chapelle, un marché... Mais le coût du projet devint vite prohibitif et seuls 4 maisons et le Parc seront bâtis, réalisés par l'architecte catalan Antoni Gaudí. A l'époque, le site - une colline - est excentré au Nord-Ouest de Barcelone et offre une vue magnifique sur la ville. Les travaux durent de 1900 à 1914 ; la ville rachète l'ensemble en 1923 et l'ouvre au public en 1926. Classé au patrimoine mondial par l'UNESCO en 1984, le Parc bénéficiera de près d'une décennie de restauration, notamment celle des céramiques, ou trencadis (mosaïque de tessons cassés et dépareillés de faïence et verres colorés). Elles sont utilisées aussi bien sur les bâtiments que sur le mobilier urbain, fontaines comprises.

Deux maisons en forme de champignons encadrent l'entrée du Parc, où le relief naturel a été conservé. Les aménagements sont tout en courbes ; intégrées aux mouvements du terrain. L'architecte a marqué sa conception de nombreux symboles ; un dragon par exemple illustre la fontaine la plus célèbre du Parc. Composante majeure de l'aménagement, la «Place de la Nature», conçue à l'image d'une agora antique, comporte le banc le plus long au monde : 110 mètres.

Assis dans l'une de ses boudes, on est à la fois dans un espace intime, ouvert sur le voisinage, mais aussi sur la vaste place qui devait à l'origine accueillir le marché.

Des viaducs permettent la circulation des piétons. La maison-musée Gaudí se visite ; le génial architecte y vécut de 1906 à 1925. 9 millions de visiteurs sont accueillis chaque année.



Encadré de la Rédaction



Oasis et jardins de Figuig : vert agencé et jaune doré pour séduire

Jamal HADDADI
Professeur & chercheur,
Faculté des Lettres de l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda

A Figuig comme dans toutes les oasis, le terme de «jardin» recouvre un concept bien différent que dans les espaces urbains sous climat tempéré. Ici, il est consubstantiel d'une autre plantation séculaire : la palmeraie, avec laquelle il organise une complémentarité et des synergies qui rendent possible et même agréable la vie des habitants. Territoires de plaisir et espaces vivriers, les jardins de Figuig sont indispensables et beaux.

Par la Route Nationale 17, depuis Oujda et après Bouârfa, tout paraît uniforme jusqu'aux dernières bornes aux confins du Sud-Est du Royaume.

La gestion de ces écosystèmes oasiens vise le bien-être humain

Entre deux montagnes, la ville de Figuig émerge comme un minaret et s'offre le privilège d'apporter une atmosphère de fraîcheur accentuée par la verdure locale. La première a été entièrement réalisée par l'Homme à partir de matières premières purement locales ; elle confère à la ville sa couleur dorée et apaisante. La seconde est traduite par le mariage sublime des tons des cultures et de ceux des palmiers. La vision est à dominante verte, nuancée de la multitude des variantes d'un coloriage naturel. C'est la palmeraie, ce lieu magique, la plus proche de l'Europe, un paysage qui s'étend à perte de vue tout et assure aux sept ksour de la ville-oasis une singularité débordante (Ksar Loudaghir, Ksar Laâbidate, Ksar Oulad

Slimane, Ksar Hammam Fougani, Ksar Hammam Tahtani, Ksar El Maïz et Ksar Zenaga). Cette palmeraie est méthodiquement soignée et c'est à partir d'elle que débordent toutes les parcelles agricoles, placettes publiques, alignements arborescents destinés à la culture des palmiers et à l'embellissement de la ville.

De fait, toutes les activités humaines sont rythmées par l'agencement des palmiers de différentes espèces et par le ruissellement de l'eau qui irrigue les terres et rafraîchit l'Homme. C'est sous les palmiers que les habitants de Figuig ont aménagé leurs schémas d'habitation et d'urbanisme.



Des cultures vivrières au pied et à l'ombre des palmeraies

C'est là qu'ils organisent leurs diverses festivités et commémorations : mariages, baptêmes, circoncisions, fêtes religieuses et agricoles... Et c'est à partir des fruits et autres produits issus de ces palmiers que toute une culture culinaire, commerciale, agricole, architecturale et d'embellissement s'est développée pour conférer à la ville sa dimension de ville-prairie verdoyante au milieu des lourdes contraintes climatiques.

En l'absence d'espaces propices, au milieu des ksour, pour réaliser des espaces verts en grand nombre, les Figuiguis ont concilié leurs instincts naturels en savoir-faire devenu vernaculaire pour élaborer des jardins clos à l'intérieur d'espaces réduits au sein de la palmeraie ; des jardins sous formes de parcelles protégées réservées aux différentes cultures vivrières, aux plantes médicinales et à quelques plantations ornementales.

L'effort des jardiniers de Figuig pour la préservation de la biodiversité du territoire est légendaire. Ces gardiens de l'héritage culturel de Figuig assument un rôle déterminant dans la durabilité des systèmes oasiens et dans le développement de leurs richesses naturelles. Ce qui témoigne de l'engagement des communautés locales dans la préservation des écosystèmes locaux.

De leurs côtés, les autorités locales et le Département de l'Agriculture ont mis en place des programmes de préserva-

tion du couvert végétal aussi bien dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain que dans celui du Plan Maroc Vert.

La gestion des écosystèmes oasiens et le bien-être humain

De plus, la retenue de barrage réalisée dernièrement a pour objectif de préserver la ressource existante tout en incitant les habitants de la ville à développer de nouvelles pratiques moins consommatrices en eau mais bénéfiques sur la diversité écologique dans et hors les habitations.

Le programme de plantation pour la culture du cumin et de l'amandier lancé en 2017 n'est pas uniquement à visée agricole. Il sert également à varier le couvert végétal de l'oasis, non sans ajouter des couleurs supplémentaires au nuancier local, notamment en période d'éclosion, donc dès les premiers jours du printemps. C'est ce qui a permis à plusieurs chercheurs universitaires de souligner une spécificité qu'ils considèrent comme fondamentale pour la valorisation des espaces oasiens : il s'agit des «jardins du désert» réalisés sur des écosystèmes fragilisés mais qui résistent grâce au savoir-faire de la population locale dans la restauration des paysages oasiens, dans l'économie en eau et la gestion durable des ressources en milieu aride.



La circulation et le partage de l'eau : un dispositif sophistiqué pour une gestion concertée

> Repères

C'est le cas pour toutes les oasis du Maroc qui ont fait le choix de valoriser leurs atouts écologiques.

La gestion de ces écosystèmes oasiens privilégie le bien-être humain, afin d'améliorer les moyens d'existence, de réduire la pauvreté et la vulnérabilité, mais aussi de renforcer la diversité environnementale par la gestion réfléchie des ressources en milieu aride. Les jardins de Figuig ont été créés par l'Homme dans un milieu où les précipitations annuelles sont inférieures à 150 mm avec une évapotranspiration très importante, des pressions environnementales, la raréfaction de la ressource hydrique, la sécheresse, la désertification et érosion de la biodiversité. Ceci corrobore l'importance des jardins de Figuig dans la fixation des populations vulnérables et dans la lutte contre l'exode rural. Des projets de type agro-embellissement écologique sont en mesure de promouvoir l'attractivité oasienne, encourager la diversité agricole et accompagner les Figuiguis dans le défi permanent qu'ils lancent à une nature fragilisée.

Un patrimoine architectural national

L'oasis de Figuig est considérée comme patrimoine architectural national. Chaque Ksar était constitué d'un groupement social et politique, parfois ethnique, lié par les mêmes intérêts en ce qui concerne l'exploitation du sol avec son couvert végétal. Ce patrimoine urbanistique et paysager est réalisé avec les matériaux et techniques locaux (briques de terre séchées, bois du palmier, chaux).

Les spécificités dans la construction à base d'éléments naturels classent Figuig parmi les villes sahariennes ayant conservé un héritage paysager spécifique. Il suffit pour le constater d'une promenade à travers les ruelles et placettes des ksour ; une ville-labyrinthe, toute en terre et en palme, où l'ombre et la lumière convergent harmonieusement.

La construction des plafonds des maisons est réalisée par la pose d'écaïlles et de stipes (tizidin). Ces derniers sont taillés à partir du tronc du palmier de façon à avoir une forme arquée. Un tronc de palmier donne au plus quatre stipes, selon son diamètre et sa longueur.



Quelques matériaux locaux de construction

L'écaïlle est également obtenue du palmier, où l'on choisit les plus solides en écartant celles qui sont rongées par des insectes. L'écaïlle n'est pas vraiment plate : elle présente un dos en forme de toit. Ce côté doit être non visible par en dessous et donc dissimulé par la terre. L'autre partie est presque plate et doit être taillée légèrement pour permettre à l'écaïlle de se stabiliser sur les stipes.

La construction de ces maisons aux toits verts profite de la parfaite symbiose du palmier et de l'argile, le résultat a impressionné de nombreux architectes et artistes comme en attestent bien des publications. Les ruelles sont agencées de façon à réduire les effets de la violence du vent, à garder la fraîcheur des espaces clos et à les rendre ainsi plus accueillants. Les plafonds sont constitués d'ensouples à base de troncs de palmiers et de palmes ou tiges de lauriers roses. Les autres matériaux de construction sont aussi essentiellement naturels, dont une variété de palmes. Les pierres sont utilisées comme fondation à la base des murs pour les protéger des eaux souterraines.

Par ailleurs, le système d'irrigation des parcelles jardinées est tellement parfait et réfléchi qu'il est devenu un exemple de bonne gestion de l'irrigation à la parcelle. Le concept d'hydro-solidarité visant une meilleure distribution des ressources en eau souterraine a pris forme à Figuig.



Un parcellaire de jardins de petites tailles

Le Jardin de l'Alhambra, splendeur andalouse

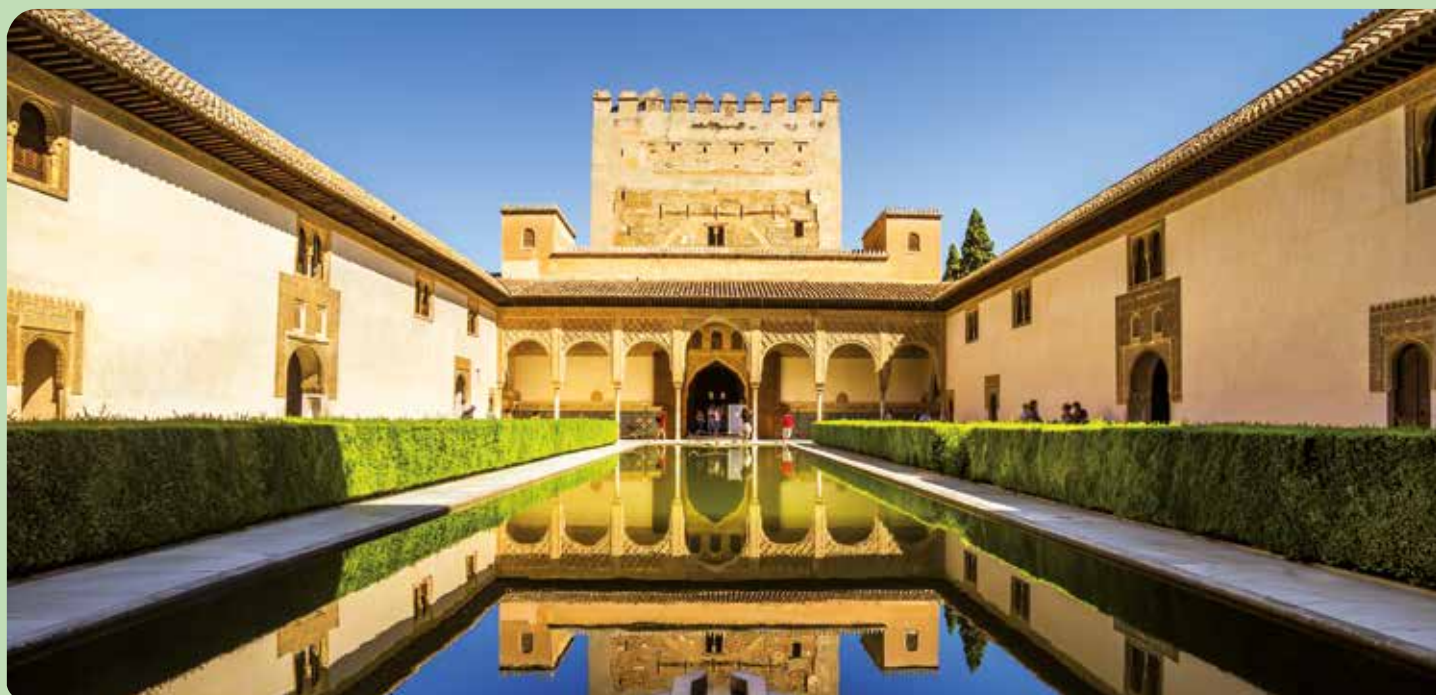
Un legs de la longue présence civilisationnelle musulmane

On doit l'ensemble à la dynastie Nasride dont les souverains consécutifs ne cessèrent d'étendre et embellir les palais et les jardins. L'apogée est atteinte au XIV^{ème} siècle, époque où sont créés les aménagements que l'on visite aujourd'hui.

Dans l'enceinte qui enclôt le site, les Jardins du Partal sont accessibles via les palais attenants ou par une entrée directe. Ils proposent des vues imprenables sur la ville. Pour épouser la pente des terrains naturels, les jardins sont étagés, séparés d'escaliers et de pergolas. La «Tour des Dames» en est sans doute l'édifice le plus frappant, dont le portique à colonnades et les palmiers attenants sont reflétés par un bassin intelligemment placé là à cet effet. Avec 3 millions de visiteurs par an, le site de l'Alhambra est le lieu public le plus visité d'Espagne.

C'est la maîtrise de l'eau qui a permis la création des jardins : un exploit dans cette terre aride d'Andalousie. Pour certains, c'est la volonté de créer une sortie de paradis allégorique qui s'exprime ici. Les cinq sens sont sollicités : la vue (les couleurs, l'ombre et la lumière), l'odorat (les plantes aromatiques, le parfum des fleurs), l'ouïe (les murmures de l'eau), le toucher (les textures des matériaux) et le goût (les fruits).

L'eau habilement canalisée des montagnes alimente toutes sortes de fontaines, cascades et bassins et bien sûr arrose les plantations. Le tout est habillé, hors enceinte, d'un manteau de verdure sur les versants des collines, de sorte à constituer un fond, une animation des vues panoramiques, qui fait ressortir l'intelligence et l'élégance des compositions des jardins.



Encadré de la Rédaction



Un objectif clair à Berkane : dédier 355 hectares aux espaces verts

Houria MEDIOUNI

*Chef du Service de l'environnement, des stratégies
et des programmes de développement - Province de Berkane*

Longtemps tranquillement installée dans sa prospérité agricole assise sur ses terres riches et appropriées aux cultures (notamment d'exportation), Berkane connaît sous l'impulsion de la Province éponyme une dynamisation et une modernisation qui portent aussi sur son urbanité. L'aménagement d'espaces verts de diverses natures accompagne ce nouvel art de vivre en ville.

La mise à niveau urbaine de Berkane ne se limite pas au renforcement de son infrastructure de base et à l'aménagement de ses quartiers et boulevards.

Voiries et places publiques : de nouvelles infrastructures réalisées

Elle est également écologique et environnementale, avec comme finalité la modernisation du paysage urbain et

l'amélioration de la qualité de la vie. Pour y parvenir, la capitale agricole de l'Oriental se fait obligation de soigner ses espaces publics et de doter l'ensemble des quartiers de la ville d'atouts écologiques.

Ceci nécessite de nouvelles approches en matière de valorisation des points noirs, des espaces délaissés et des lieux squattés illégalement.

En somme, il s'agit d'une refonte totale des approches et des stratégies urbaines à adopter, avec comme priorité de décongestionner le centre-ville, programmant notamment de :

- réaliser de nouveaux axes et des pénétrantes ;
- créer une rocade de 14 kilomètres ;
- ouvrir de nouvelles artères ;
- créer et aménager des places publiques et réaliser de nouveaux espaces verts.

Ce grand chantier de mise à niveau multisectoriel cible, en aval, l'amélioration de la circulation, la modernisation du paysage urbain et l'amélioration de la qualité de vie.



Des plantations anciennes dans des espaces réaménagés

Il vise également :

- la création de nouvelles places récréatives inédites ;
- l'aménagement de corniches sur le bord de l'oued qui traverse la ville ;
- l'aménagement de places publiques existantes comme cela a été réalisé au niveau des places Mohammed VI et Al Massira, et comme il est prévu pour la future place de Marrakech.

La durabilité, l'environnement et l'écologie en priorités

La Province de Berkane innove aussi en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés en lançant une expérience-pilote en matière de lutte



Les nouveaux projets confèrent aux nouveaux espaces verts un caractère monumental et patrimonial

contre la prolifération des points noirs. Sa Société de Développement Local se

charge de la gestion de plusieurs services communaux, dont le nettoyage des voies et places publiques, la collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés, ainsi que leur évacuation vers la nouvelle décharge.

Un projet en cours mettra à disposition une plateforme dédiée au tri et à la valorisation sur la base d'un traitement prenant en compte les considérations écologiques. Cette action consolide les efforts entrepris pour assurer aux habitants de la ville des services de qualité et s'articule autour de quatre priorités :

- repérer les problèmes urbains ;
- traiter ces problèmes ;
- contribuer à modifier les mentalités de tous les intervenants et de la population bénéficiaire ;
- organiser les activités idoines.

Cette démarche a nécessité le recours aux drones pour déterminer, avec précision, les difficultés à traiter et surtout les politiques à déclencher.

L'objectif de protection du domaine public est tributaire d'une nouvelle vision urbanistique avec un nouveau schéma directeur de la circulation et des espaces verts ; il oblige également à réaligner un équilibre entre le minéral des roches et le végétal au niveau des bordures de l'oued Cherraâ.

Ce nouveau schéma environnemental s'articule autour de trois espaces naturels : les abords des oueds Cheraâ et Quartasse, la forêt urbaine de Sidi Slimane Cheraâ, et les accotés de la rocade de Berkane sur une profondeur de 30 mètres.

La cartographie des espaces verts montre que la moitié de la ville n'en est pas dotée, déséquilibre que le nouveau schéma compte régler notamment par un programme de dé-intensification.

Il préconise également des techniques spécifiques de préservation de la biodiversité. Ainsi la maintenance et l'amélioration du patrimoine végétal de la ville s'exécute en trois phases :

- la maintenance des espèces existantes ;
- la plantation de nouvelles espèces adaptées aux conditions des sites ;



Les placettes et ronds-points sont réaménagés (ici à Hay Bougra, en haut, et Hay Laimoun, en bas)

> Repères

• l'entretien régulier et l'amélioration de l'aspect paysager.

355 hectares d'espaces verts à aménager et entretenir

En parallèle, Berkane s'est dotée d'une quinzaine d'espaces de fitness équipés chacun de dix machines de cardio-training et autres appareils. Ce type de matériels ludiques contribuera à la valorisation des espaces avoisinants ainsi qu'à la protection des riverains et des visiteurs car ils seront gardés en permanence. Réaliser ces nouveaux atouts d'attractivité a mobilisé un investissement de 14,6 millions de Dirhams.

Un budget similaire a permis de réaliser :

- 13 forages, une bâche à eau et un local technique ;
- 77 313 mètres linéaires de conduites d'arrosage ;
- l'engazonnement de 11 hectares ;
- la plantation de 2 017 palmiers, 4 987 arbres de différentes espèces (dont l'eucalyptus pour remplacer les anciens arbres du parc des cigognes pour leur nidification), 22 670 arbustes et 82 875 plantes vivaces et fleurs de saisons.

La superficie totale des espaces verts existants avoisine 33 hectares alors que le total des espaces projetés est de 322 hectares. Ceci portera à 355 hectares le total des espaces verts à aménager et entretenir d'après une étude lancée par l'Agence Urbaine de l'Oriental.

L'équilibre entre l'aspect minéral de la roche et le végétal ornemental a pris forme à partir de 2020 sous l'impulsion de Monsieur Mohamed Ali Habouha, Gouverneur de la Province de Berkane, qui œuvre pour convertir le quart de la superficie de la ville en espaces verts.

Une nouvelle pensée urbaine mise en œuvre

Trois centralités sont les pierres angulaires de cette approche écologique : la corniche des sports sur les abords et les berges de l'oued Cheraâ , «Difafes» sur les abords de l'oued Quartasse et la forêt urbaine de Sidi Slimane Cheraâ. Le tout est conforté par la réalisation d'une

ceinture verte longue de 14 kilomètres allant du quartier périphérique Bouhdila jusqu'au quartier Zellaqa Quartasse, ainsi que par la construction de routes et l'aménagement des trottoirs, la création d'espaces de promenade et d'espaces verts et la mise en place de l'éclairage public.

Ces programmes s'inscrivent dans le cadre de la valorisation des abords des rivières urbaines en vertu de conventions relatives à la politique de la ville (pour la période 2019-2022). Ils sont menés selon une approche transversale engageant plusieurs intervenants pour assurer une croissance urbaine harmonieuse : ces projets sont réalisés dans le cadre de partenariats entre la Direction Générale des Collectivités Locales (Ministère de l'Intérieur), le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la

Politique de la Ville, la province de Berkane, la Commune de Berkane, et Al Omrane. De multiples partenariats pour plus de perspicacité et pour réussir un programme pour lequel 500 millions de Dirhams ont été débloqués.

La ville reconsidère également ses espaces publics et les transforme en lieu d'attractivité urbaine. C'est le cas pour les places Mohammed VI et Al Massira dont le chantier d'embellissement a nécessité 60 millions de Dirhams. La réhabilitation des espaces et paysages urbains a aussi permis de reconverter deux anciens marchés informels aléatoires en lieux de plaisance et de loisirs. Ils peuvent désormais abriter l'organisation de soirées artistiques, de compétitions pour les jeunes et de fêtes populaires. Effet domino, cela aura également un impact direct sur la valorisation immobilière des quartiers avoisinants.

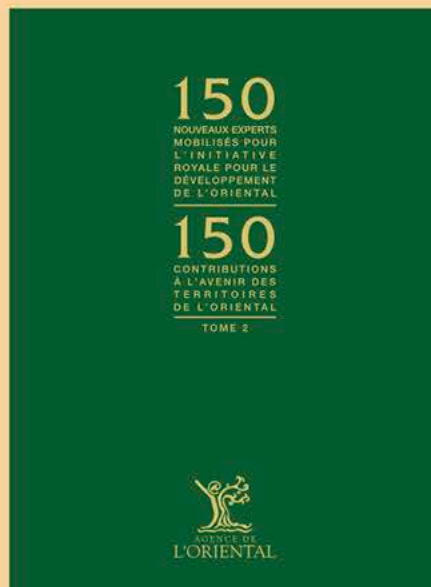
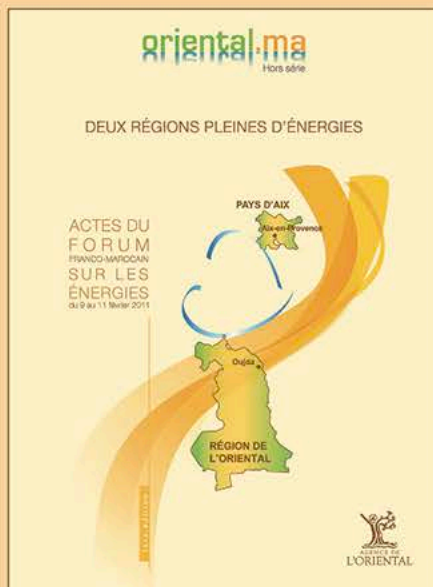
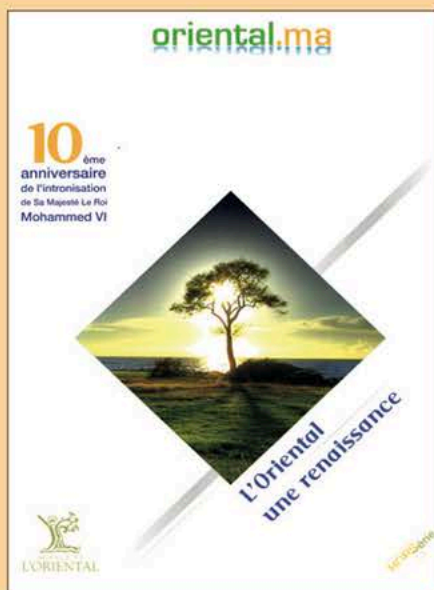
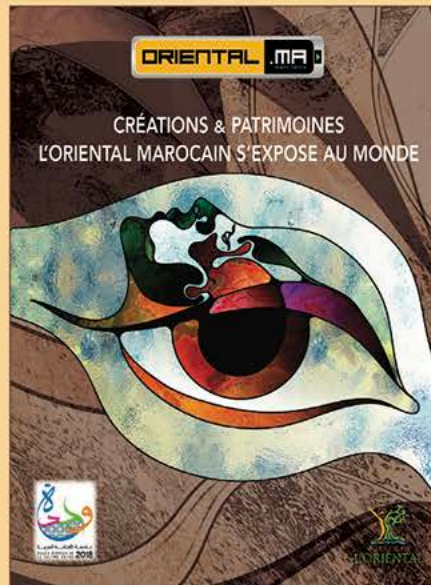
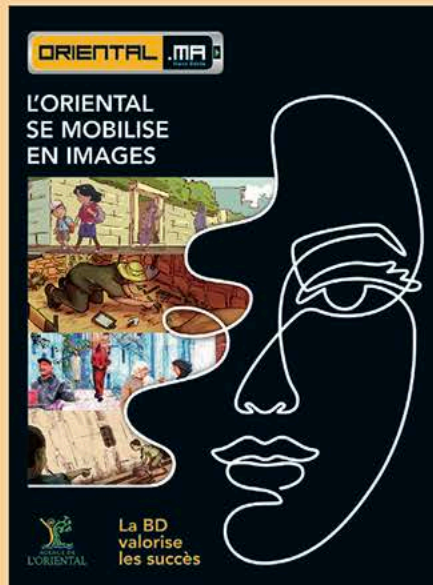


Les refuges, squares et placettes sont désormais plantés et entretenus ; des allées et sentiers sont aménagés

Avec les éditions



l'Agence
de l'Oriental
contribue à la
constitution et
à la circulation
du savoir



Ouvrages consultables sur www.oriental.ma

Numéros Spéciaux Hors série